



Contribution à l'histoire de l'archéologie médiévale en Vendômois : autour des *déblaiements archéologiques* du Club du Vieux Manoir au château de Lavardin (1966-1969)

DANIEL SCHWEITZ

À Claude Leymarios,
en témoignage d'amitié et de reconnaissance.

Résumé : De 1966 à 1969, puis à nouveau à partir de 1976, les ruines du château de Lavardin ont fait l'objet de plusieurs campagnes de déblaiements archéologiques par les soins des jeunes bénévoles du Club du Vieux Manoir, sous la direction lointaine de Maurice Duton. Ces travaux de pelle et de pioche ont mis au jour des vestiges qu'il est aujourd'hui bien difficile de dater et d'interpréter, lorsqu'ils n'ont pas disparu ces dernières années. Quelque quarante ans après la fin de ces opérations prétendument archéologiques, aucun compte rendu n'a été publié par les opérateurs. Seules deux fouilles de sauvetage menées en 1974 et en 1975, sur des vestiges partiellement mis au jour par cette association, ont fait l'objet de publications par des chercheurs liés à la Société archéologique du Vendômois. Cet article se propose de contribuer à la mémoire de ces travaux, en cherchant d'abord à les replacer dans le contexte du développement de l'archéologie médiévale en Vendômois, dominée localement par la figure de Claude Leymarios.

Mots clés : Lavardin, Château, Club du Vieux manoir, Maurice Duton, Chef-d'œuvre en péril, Archéologie médiévale, Fouilles archéologiques, Historiographie, Claude Leymarios.

Introduction

La publication de cet article dans le Bulletin de la Société archéologique du Vendômois se veut, outre le souci de garder mémoire d'un pan de l'histoire locale en passe de tomber dans l'oubli, également un témoignage d'estime pour ceux de ses membres qui ont cherché à obtenir l'arrêt des *gros déblaiements* perpétrés au château de Lavardin de 1966 à 1969. Nous n'oublions pas que cette société, interlocuteur naturel de toute personne travaillant sur le patrimoine historique du Vendômois depuis 1862, a vu d'un œil favorable l'installation du Club du Vieux Manoir à Lavardin en 1966. Mais comprenant l'impact négatif de ces opérations sur la conservation des *archives du sol* encore disponibles sur le site, elle a finalement participé du mouvement d'idées et de responsabilités qui allait amener, au début de l'année 1970, l'arrêt des *déblaiements archéologiques* au château.

Deux noms viennent immédiatement à l'esprit, lorsqu'on pense aux personnalités qui ont contribué à cette prise de responsabilité visant à protéger le patrimoine archéologique local : celui du chanoine Henri Gaulandau (1890-1977), président de la Société de



Fig. 1 : Jean-Marie Pesez, directeur d'études à l'EHESS, référence et soutien des premiers archéologues médiévistes du Vendômois.

1964 à 1977, et, évidemment, celui de Claude Leymarios, correspondant de la circonscription des Antiquités préhistoriques et historiques du Centre pour le département de Loir-et-Cher, bientôt principal responsable des fouilles archéologiques menées au château de Fréteval, président de la Société de 1978 à 1980, puis de 1984 à 1986. En raison de l'intérêt qu'ils ont porté au cas du Vendômois, on peut y ajouter deux figures qui ont marqué de leur empreinte la refondation de l'archéologie médiévale en France, à partir des années 1960-1970 : Jean-Marie Pesez (1929-1998), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, puis à l'École des hautes études en sciences sociales, et Michel de Boüard (1909-1989), doyen de l'université de Caen et fondateur du Centre de recherches archéologiques médiévales. Ils seront de ceux qui soutiendront sans faillir l'action de Claude Leymarios lorsqu'il sera en butte à une véritable campagne de dénigrement, orchestrée localement par des personnes ayant intérêt à lui faire lâcher prise. Cela, moins en considération de son refus de voir les *déblaiements archéologiques* reprendre au château de Lavardin, que pour obtenir que le Club du Vieux Manoir daigne s'y réinstaller, entretenir et ouvrir ses ruines aux touristes (archives Claude Leymarios).

En Vendômois, l'histoire aurait pu être autre, surtout si les responsables du Club du Vieux Manoir, et en premier lieu Maurice Duton, avaient su respecter les bons usages, ne pas négliger, voire mépriser le savoir des érudits locaux. L'exemple des chantiers menés durant près de vingt ans au château de Fréteval a prouvé, s'il en était besoin, que de fructueuses relations intellectuelles (et même amicales) pouvaient être nouées avec la société archéologique locale, comme avec des universitaires de haut niveau. Le fait que Claude Leymarios ait, lui aussi, mené ses fouilles archéologiques avec des équipes de jeunes bénévoles âgés de 13 à 18 ans (*NR 41*, 27 juillet 1998), tout en bénéficiant du soutien moral de la société vendômoise, prouve que cette dernière n'était pas opposée, dans son principe, à

ce type de chantier, pour peu que ces jeunes soient correctement encadrés...

L'un des jeunes bénévoles ayant œuvré au château de Lavardin dans les équipes du Club du Vieux Manoir se souvient de l'accueil reçu d'un membre de cette société résidant à Montoire : Louis Renard (1903-1974), qui lui avait ouvert les portes de sa riche bibliothèque, afin qu'il puisse consulter à loisir tous les ouvrages traitant du château de Lavardin. C'est là qu'il avait découvert les *classiques* de l'érudition vendômoise : la remarquable *Notice sur le château de Lavardin* d'Alexandre de Salies, publiée en 1865, l'émouvant compte rendu de l'excursion organisée à Lavardin lors du Congrès archéologique de France tenu à Vendôme en 1872, y compris dans son édition enrichie de plans de détail du château (1873). Grâce à Louis Renard, il pourra prendre contact avec le chanoine Henri Gaulandeau, et aussitôt devenir membre de la Société archéologique du Vendômois en 1969, à 18 ans. C'est pour cette seule raison qu'il sera expulsé du Club Vieux Manoir par Maurice Duton, après d'étonnantes violences verbales, au cours d'une session de formation des responsables de chantier organisée au château d'Argy (Indre).

Regard sur le Club du Vieux Manoir (1952-1970)

L'histoire du Club du Vieux Manoir est indissociable de la personnalité de son fondateur et directeur : Maurice Duton (1928-2000). Homme de caractère et de communication, personnalité hors du commun, il a été porté aux nues par certains, recevant d'ailleurs un nombre impressionnant de décorations de la part des politiques ; mais il a été sérieusement critiqué par d'autres, principalement en Vendômois. À nombre d'observateurs mieux avertis de sa véritable personnalité, il est apparu comme un chef de clan, pouvant être dur, coléreux, voire odieux lorsqu'on s'opposait à lui. Ces défauts sont longtemps restés plus ou moins masqués par le véritable culte de la personnalité dont il jouissait auprès de ses obligés, de certains hommes politiques, d'une majorité des jeunes œuvrant sur ses chantiers.

Qu'elle que soit l'opinion que l'on puise avoir de sa rugueuse personnalité, il faut en tout cas reconnaître à Maurice Duton le mérite – et il n'est pas mince – d'avoir su développer un nouveau type de loisirs, actif et intelligent, à destination d'une jeunesse venant de tous les horizons sociaux, du fils d'ouvrier au fils de ministre. Cela, dans le cadre de *campes-chantiers* qui ont attiré des milliers de jeunes bénévoles, contribuant ainsi à l'émergence d'un intérêt élargi pour la défense de nos monuments historiques.

Soixante ans après la création du Club du Vieux Manoir, le bilan chiffré qu'il peut donner de ses activités est impressionnant : plus de 200 monuments concernés en France, avec la participation de plus de 200 000 jeunes et adultes bénévoles, au profit d'édifices

pour lesquels des collectivités locales ou des propriétaires privés n'avaient pas les moyens de faire intervenir des entreprises du secteur marchand. Les travaux réalisés au château de Lavardin, des vacances de Pâques 1966 à celles de l'été 1969, s'inscrivent dans ce contexte et renvoient à cette histoire, avec le contraste de ses réussites, brillantes et utiles à la Société, mais aussi de ses insuffisances archéologiques que certains aimeraient que l'on passe sous silence.

L'esprit d'un mouvement, quel qu'il soit, du moins en ses débuts, est intimement lié à la personnalité et aux expériences qu'a connues son fondateur : c'est le cas avec le Club du Vieux Manoir. La personnalité de Maurice Duton a été forgée par une expérience, qui explique certainement le cours que prendra son existence après 1952 : la Résistance. Lui-même fils et frère de résistants, il participe en effet aux actions menées par le mouvement ORA¹ à Guise, du 1^{er} septembre 1943 – il a alors 14 ans et 11 mois – jusqu'à la libération de l'Aisne par l'armée américaine en septembre 1944. Pour ses faits d'armes, il recevra d'ailleurs la Croix du Combattant 1939-1945 et la médaille de la Résistance...

C'est en 1952 que son existence prend une orientation hors du commun, lorsqu'il bâtit le projet fou de sauver le château de Guise, en créant à cet effet un mouvement de jeunes : le Club du Vieux Manoir, association qui sera déclarée à la sous-préfecture de Vervins en juin 1953. Il s'agit d'une association d'éducation populaire, dont les statuts stipulent qu'elle a pour objet de : *procurer aux jeunes filles et garçons, et jeunes ménages, un idéal de vie basé sur la gaieté dans les jeux de plein air, camping et jeux d'intérieur de la discipline, basé sur les principes de groupes sous la responsabilité de cadres avertis en cultivant l'esprit de solidarité*. Ainsi qu'on le constate, l'archéologie ou le sauvetage des monuments anciens n'est même pas évoqué dans ces statuts, où l'on perçoit en outre l'influence des idées et des pratiques du scoutisme (*Graines d'histoire...*, 2001, p. 34-35).

La création de cette association répond au projet de la municipalité de Guise visant à transformer le site du Château en terrain de motocross, les bulldozers étant annoncés pour abattre les murailles branlantes. Averti, Maurice Duton se rend alors chez la propriétaire des ruines, une dame âgée, qui accepte de lui louer les dix-sept hectares du site pour quatre-vingt-dix-neuf ans. En septembre de cette même année, tout en maintenant un temps son activité professionnelle chez Godin, où il est ouvrier émailleur, il prend la décision de s'installer dans un baraquement au pied du donjon, avec sa femme et sa fille (LAGARDE, 1964, p. 200-201) Il y amorce une activité dans laquelle il va totalement s'investir et qu'il poursuivra toute sa vie durant, tant et si bien qu'il finira par en oublier sa famille.

1. L'Organisation de résistance de l'armée (ORA) a été créée en janvier 1943, en tant qu'organisation se disant apolitique, afin de regrouper d'anciens militaires souhaitant résister de façon active contre l'Occupant, mais rejetant néanmoins la tutelle du général de Gaulle.

Le projet peut alors paraître irréalisable avec le peu de moyens dont il dispose, car il s'agit d'une véritable place forte, certes bâtie sur le site d'un château médiéval dont ne subsiste que le donjon, mais entouré de remparts édifiés par Vauban. La place a été largement ruinée par les bombardements de 1917, avant d'être abandonnée à partir de 1918, puis transformée en décharge publique. Simple ouvrier, n'ayant pas même passé le certificat d'études primaires, d'abord occupant sans droit, Maurice Duton aura longtemps à faire face à l'adversité. En 1957, puis en 1964, il sera encore confronté à des projets visant à raser les vestiges qu'il entreprenait justement de sauver avec ses jeunes bénévoles... L'aspect le plus remarquable de son parcours de vie est à chercher dans ces années de dénuement et d'affrontement avec un environnement local qui, au mieux, tolère ses activités, entre 1953 et 1963.

En 1964, le journaliste Pierre de Lagarde rendra compte de ces *dix ans d'efforts surhumains, de misère et de sacrifices*. Il notera les difficultés matérielles rencontrées aux cours de cette période, où la première main-d'œuvre était constituée par quelques scouts du Nord venant prêter main forte à *Maumau* durant les week-ends. Démunis comme ils l'étaient, les jeunes sauveteurs se verront même contraints de remplacer les brouettes qui leur manquaient par de vieilles voitures d'enfants... (LAGARDE, 1964, p. 199, 202).

Dix ans plus tard, les travaux d'ampleur réalisés par les jeunes bénévoles que Maurice Duton a attirés et encadrés au château de Guise, monument qui recevait dorénavant quelque 8000 visiteurs dans l'année (*Ibid.*, p. 203), vont le propulser, lui, le sans grade, sur le devant de la scène médiatique nationale. C'est en octobre 1963 qu'il reçoit le premier des prix *Chefs-d'œuvre en Péril*, créé dans le cadre d'une émission imaginée par le journaliste Pierre de Lagarde, et diffusée sur la Radio Télévision Française à partir de 1962². On peut imaginer l'impact qu'aura cette récompense, reçue des mains du ministre d'État chargé des Affaires culturelles sous la présidence de Charles de Gaulle : André Malraux... Sans parler de l'intérêt qu'il y avait à sauver un monument historique en péril, les téléspectateurs y verront surtout l'histoire d'un homme hors du commun, d'un ouvrier cherchant à mener à bien un projet qui le dépassait, sans autres moyens que sa volonté et le travail des jeunes bénévoles qu'il avait regroupés autour de lui.

Regardant cette émission sur la seule chaîne de télévision alors disponible, nous avons été de ceux qui ont été impressionnés par le récit des aventures archéologiques de Maurice Duton et de ses jeunes bénévoles au château de Guise. C'est d'ailleurs cette émission qui

2. Elle sera diffusée sur la RTF jusqu'en 1964, sur la deuxième chaîne de l'ORTF de 1964 à 1974, enfin sur Antenne 2 jusqu'en 1992. La disparition de cette émission culte coïncide avec la multiplication et la banalisation des chantiers de bénévoles œuvrant pour la sauvegarde des monuments, pour partie regroupés dans l'Union Rempart, créée en 1966 sur l'impulsion du Touring Club de France afin de répondre aux bonnes volontés suscitées par l'émission *Chefs d'œuvre en péril*, et donc avec un amoindrissement de leur originalité et intérêt pour les médias.

nous amènera à découvrir le Club du Vieux Manoir, puis à rejoindre ses rangs cinq ans plus tard, pour venir participer aux travaux de déblaiement d'un château que nous avions visité à plusieurs reprises depuis 1962 : celui de Lavardin.

Dès 1965, le Club du Vieux Manoir se rend acquéreur, pour le franc symbolique, du manoir familial de Valady, dans l'Aveyron, qui sera le premier monument permettant d'amorcer l'extension permanente de ses activités hors du château de Guise. Mais c'est en 1966 que le Club du Vieux Manoir pourra étendre son activité à l'échelon national, avec six châteaux pris en charge. Aux châteaux de Guise et de Valady s'ajoutent alors ceux de Hérisson (Allier), Lavardin (Loir-et-Cher), Argy (Indre) et Lavardens (Gers). En 1968 deux autres monuments de moindre intérêt : le château de Montflaux (Mayenne) et le donjon de Crouy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne), viendront rejoindre la liste des monuments pris en charge par l'Association.

Afin d'assurer la durabilité de cette activité élargie de l'Association, Maurice Duton s'entoure à partir de l'été 1966 d'une communauté de sept permanents adultes, eux aussi bénévoles ; ils seront neuf en 1968, puis douze en 1976, au moment où l'Association se réinstalle au château de Lavardin (*En direct de nos châteaux*, 67, 1977, p. 14). La constitution de cette communauté, qui venait renforcer l'efficacité des travaux de secrétariat et d'organisation administrative effectués par Monique

Dine depuis 1964 (<http://www.aubelyze.eu>), a transformé le fonctionnement de l'Association, amenant ses responsables à des prises de décisions plus collectives (<http://www.clubduvieuxmanoir.fr/en-direct-de-nos-chantiers/association/2012/03/29>), et certainement moins empreintes de l'amateurisme des premières années.

En 1967, le siège administratif de l'Association est définitivement établi au château d'Argy, où avait été mis en place, dès 1966, un cycle de formation des cadres du mouvement. Ce dernier, qui se renforcera d'année en année, permettra de former un nombre croissant de cadres : de 27 stagiaires formés en 1966 à 145 en 1970 (*En direct de nos châteaux*, 46, 1971, p. 9). Cette démarche d'autoformation fera peu à peu progresser la qualité des interventions de l'Association sur le terrain, au moins dans le domaine des travaux de petite restauration. À partir de 1972, le Club du Vieux Manoir se donne d'ailleurs des objectifs mieux définis, plus précis, et édicte des règles communes à tous les chantiers, répondant à *une spécialisation progressive dans ses méthodes, dans ses équipements et dans sa formation* (*En direct de nos châteaux*, 64, mai 1976, p. 4 ; <http://www.clubduvieuxmanoir.fr/en-direct-de-nos-chantiers/association/2012>).

C'est cette même année 1967 que Monique Dine, jeune et avenante secrétaire générale du Club du Vieux Manoir, reçoit un second premier prix *Chefs-d'œuvre en Péril* pour son action en faveur du château d'Argy. Son rôle au côté de Maurice Duton à partir de 1963-1964, une fois devenue titulaire du baccalauréat, a été négligé, mais il serait juste qu'il puisse être un jour réévalué, comme celui de Chantal Bona (Paris) qui intervint plus directement dans les travaux réalisés au château de Lavardin. Mais cette histoire reste à écrire...

Fort de sa nouvelle notoriété médiatique, dans un contexte qui lui est désormais favorable, le Club du Vieux Manoir se voit alors peu à peu reconnaître par les plus hautes autorités administratives et politiques de l'État. En 1967, l'Association reçoit son agrément national par le ministère de la Jeunesse et des Sports, en 1968, le patronage du Premier Ministre, et les agréments des ministères de l'Éducation nationale et du Tourisme. Cette reconnaissance administrative et médiatique s'accompagne d'une assez étonnante pluie de médailles pour le *directeur-fondateur* de l'Association, Maurice Duton. En 1964, il est nommé chevalier de l'Ordre des Arts et Lettres, par André Malraux ; en 1970, chevalier de l'Ordre du Mérite national, par Joseph Comiti ; en 1971, chevalier de l'Ordre des Palmes académiques, par le ministre de l'Éducation nationale, et officier de l'Ordre des Arts et Lettres la même année (*En direct de nos châteaux*, 46, 1971, p. 8)...

Un article paru dans la *Nouvelle République de Loir-et-Cher* du 26 août 1966, pourrait illustrer, pour partie, l'état d'esprit qui a amené certains des dirigeants politiques de la V^e République à porter intérêt aux activités du Club du Vieux Manoir, face à une jeunesse qui leur semble désormais échapper au contrôle des adultes, et

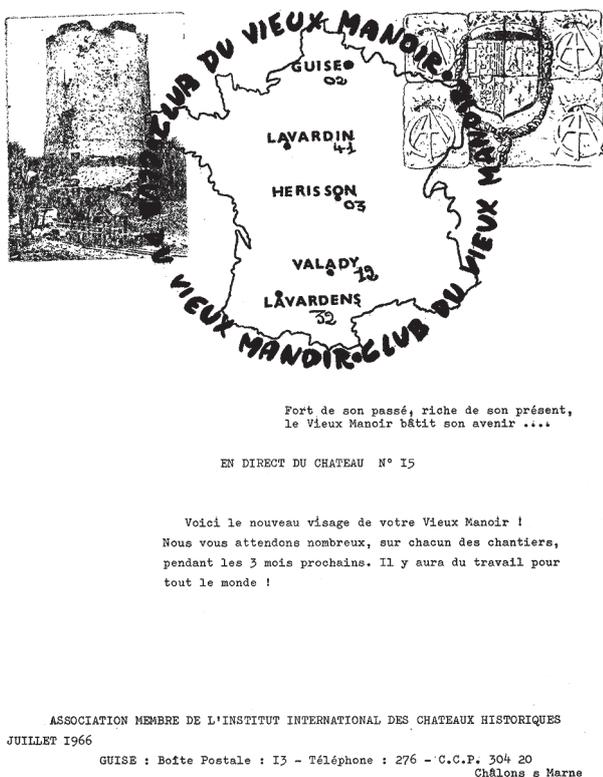


Fig. 2 : Bulletin de liaison du Club du Vieux Manoir appelant à participer aux nouveaux camps-chantiers ouverts durant l'été 1966, dont celui de Lavardin.

qui entrera d'ailleurs en révolte deux années plus tard. Évoquant les travaux réalisés par les membres de cette association à Lavardin, et conseillant aux lecteurs du journal de s'y rendre, le journaliste écrit ces lignes fort significatives : vous y verrez les résultats d'un travail réalisé par une jeunesse, saine, studieuse, courageuse, qui console des élucubrations des gratteurs de guitares, de ces chanteurs dont le seul talent n'est pas une voix

d'or mais une tignasse affreuse (NR 41, 26 août 1966). En 1970, le Club du Vieux Manoir se donne pour but, outre de faire revivre des monuments : d'occuper une jeunesse trop souvent désœuvrée dans des activités saines et intelligentes (Trois châteaux..., 1970, p. 3).

Maurice Duton saura jouer à son profit de cette opposition entre deux jeunesses, opposition autant fantasmée que réelle, puisque le chantier de l'été 1968 verra

LA NOUVELLE REPUBLIQUE - VENDREDI 13 SEPTEMBRE 1968

LA VIE VENDOMOISE (N) LA VIE

LE "CLUB DU VIEUX MANOIR" AU CHATEAU DE LAVARDIN :

une formidable entre prise de restauration où l'on paie pour travailler durant les vacances

Pour aussi curieuse qu'elle puisse être, la constatation n'en est pas moins très sérieuse : il y a des jeunes, beaucoup de jeunes mêmes, qui paient pour travailler pendant les vacances.

C'est là, il faut en convenir, quelque chose d'assez peu commun à une époque où les "congés annuels" sont une période sacrée pour les uns et le moment de gagner un peu d'argent pour d'autres.

Mais, au-delà de cette apparence qui ne manque pas de surprendre au premier abord, il y a sur les chantiers ouverts au château de Lavardin, par le "Club du Vieux Manoir" — car c'est de cela qu'il s'agit — un esprit bien particulier.



Chez ces garçons et ces filles âgés entre 13 et 22 ans, qui entendent déblayer toute la végétation et les blocs de pierre ébranlés encombrant encore les ruines, afin de retrouver les niveaux du château au moment de sa destruction à la fin du XVI^e siècle, on sent une sorte de foi, un amour des choses du Moyen-Âge et un dévouement qui forcent l'admiration.

Pas de problème

Ce qui frappe encore, c'est qu'au « Club du Vieux Manoir », il n'y a pas de problème avec les jeunes. A proprement parler, il n'y a rien

Même le dimanche

Car la tâche qu'ils ont entreprise n'a rien de reposant.

Certes, pour quelques-uns, cela ne dure que deux semaines — c'est ainsi qu'a été fixée la durée d'un engagement — mais nombreux sont ceux qui prolongent leur séjour et aussi reviennent l'année suivante. Pour ce dernier cas, la proportion est des deux tiers.

Tous les jours, dimanche y compris, et parfois la nuit, il s'agit de manier la pelle, la pioche, de rouler des brouettes pleines de terre et de cailloux, de couper les ronces, les broussailles et les arbustes, de nettoyer, bref, de redonner aux vieilles pierres un peu de leur majesté d'antan.

C'est quelque chose d'énorme et l'enthousiasme est grand. Mais il ne faudrait pas croire qu'au « Club du Vieux Manoir » on se préoccupe de la notion de rendement. On travaille « à sa main » sans plus, mais on travaille et les «²» sont là...

Un bilan important

Ainsi, lors des vacances d'été 1967 on s'est employé à dégager le palier de l'escalier d'honneur, le souterrain situé au-dessous d'une salle de garde ainsi que le pied de la chemise du donjon près de l'escalier d'honneur.

A Pâques 1968, ils étaient une cinquantaine pour aménager l'entée, créer des passerelles de fleurs, désherber les allées puis déboiser la demi-heure de terre existant derrière le donjon.

Depuis le 1^{er} juillet dernier, et jus- qu'au 20 septembre, les 57 présents,

qui soit interdit et il n'existe pas de discipline stricte.

Spontanément, comme si cela procédait de la logique la plus élémentaire, ils se surveillent en quelque sorte eux-mêmes et décident librement de la façon d'occuper leurs rares moments de loisirs.

UN COMPAGNONNAGE DES TEMPS MODERNES

Fig. 3 : L'esprit Club du Vieux Manoir du chantier de l'été 1968 à Lavardin saisi par le journal *La Nouvelle République* (septembre 1968).

rassemblés à Lavardin des jeunes se réclamant de tout l'éventail des positions idéologiques de l'époque : des militants de l'extrême-gauche, proches des mouvements maoïstes et du situationniste, jusqu'à ceux de l'extrême-droite, proches des idées du groupe Occident...

L'augmentation du nombre des sociétaires, qui passent de 745 en 1960 à 2014 en 1964, 3 470 en 1966, puis 3 907 en 1969, traduit l'extension des activités de l'Association et plus encore une affirmation de sa notoriété grandissante auprès des jeunes et de leurs familles. Elle résulte certes de l'impact médiatique des deux prix reçus dans le cadre de l'émission *Chefs-d'œuvre en péril*, mais également de l'influence des souvenirs des aventures vécues par les milliers de jeunes qui participent aux chantiers de ces années 1960. L'importance de l'activité déployée sur les différents chantiers de l'Association, en 1969, est illustrée par le nombre total de journées de travail qui y ont été effectuées : 43 346, principalement pendant les vacances scolaires de Pâques et d'été. Cet accroissement du volume des activités correspond pour l'essentiel à l'ouverture de nouveaux camps-chantiers. En 1970, lorsque le Club du Vieux Manoir se retire contre sa volonté du château de Lavardin, ce sont déjà quatorze sites et monuments qui sont pris en charge par l'Association, dans onze départements dispersés à travers tout le territoire national (*Club du Vieux Manoir...*, éd. 1968, 1970, n.p.; *En direct de nos châteaux; Graines d'histoire...*, 2001, p. 34 et sq.).

Un premier camp-chantier scout durant l'été 1962

C'est du 15 au 31 juillet 1962 qu'est organisée la première intervention de jeunes bénévoles sur le site du château de Lavardin, lorsqu'une troupe de scouts vient y tenir un *camp-chantier* portant la titulature de *Robert Le Diable*³, avec l'accord du propriétaire des ruines, M. d'Aviau de Ternay.

Ce *camp-chantier* a été organisé par Maurice Sergent, commissaire des Éclaireurs des Scouts de France pour le département de la Sarthe, qui va en assurer la direction, secondé par plusieurs *chefs* et deux aumôniers. Il regroupe environ soixante scouts âgés de 12 à 17 ans, venus de la Sarthe et du Vendômois, auxquels se sont adjoints dix chefs appartenant au scoutisme d'Outre-Mer, et originaires de Tahiti, la Guyane, la Martinique, la Réunion, le Tchad (*NR 41*, 20 juillet 1962).

L'activité proposée aux jeunes bénévoles consiste à débroussailler les ruines et à y installer des barrières de sécurité, à en améliorer les chemins et les escaliers, afin d'en rendre l'accès plus facile et plus sûr aux visiteurs. Au cours de ces travaux, les scouts vont néanmoins



Fig. 4 : Déblaiement d'une partie de l'escalier souterrain menant au donjon par les scouts de la Sarthe (*NR 41*, juillet 1962).

découvrir (ou plutôt redécouvrir), puis dégager sur *une quinzaine de mètres l'escalier secret du donjon*, dont seule l'entrée était alors connue. Cet escalier souterrain mettait en relation le troisième palier du promontoire, et le donjon, avec l'ensemble des galeries et des escaliers creusés dans le rocher du deuxième palier du promontoire (voir : SCHWEITZ, 2005). Les jeunes scouts vont en retirer quelque 8 m³ de remblais (*NR 41*, 25 juillet 1962). Au total, ce serait déjà des dizaines de m³ de terre ou de matériaux qui auraient été déplacées grâce au matériel prêté par des habitants de la commune : pelles et pioches pour le déblaiement, seaux et brouettes pour l'évacuation des remblais (*Ouest-France 72*, 28-29 juillet 1962).

À ces travaux s'ajoute l'organisation d'un important spectacle *son et lumière*, présenté en soirée les 28 et 29 juillet, autour de l'histoire de Robert le Diable, avec cent personnages costumés. Les jeunes acteurs y seront applaudis par 2 000 spectateurs, en quatre séances (*NR 41*, 31 juillet 1962)⁴.

L'action de Maurice Sergent et de ses scouts est évidemment soutenue par la municipalité de Lavardin et le Comité départemental du Tourisme, mais elle reçoit également l'*approbation morale* de la Société archéologique du Vendômois, tient à relever l'édition

3. Cette titulature renvoie à un roman anonyme du XIII^e siècle traitant de la vie de *Robert le Diable*, fils de la duchesse de Normandie qui, désespérant d'avoir un enfant, aurait trouvé en Satan son géniteur. Elle illustre, elle aussi, l'esprit d'aventure offerte à la jeunesse qui caractérise les travaux effectués dans les ruines du château, en 1962 comme en 1966-1969.

4. Notons que durant le chantier de l'été 1980, 120 jeunes du Club du Vieux Manoir présenteront un autre spectacle de ce type, intitulé : *Gaynard le Maudit*. Il évoquait l'histoire d'un seigneur de Lavardin et des événements de l'histoire locale, sur un scénario proposé par Maurice Sergent et utilisant la trame de *Robert le Diable* (DINE, 1982, p. 49; info. Maurice Sergent, 2014).



Fig. 5 : Le groupe des scouts de la Sarthe sur le premier palier du promontoire, lors de la réception du chantier par les personnalités locales (juillet 1962).

sartheoise de la *Nouvelle République* (NR 72, 5 juillet 1962).

Déjà membre du Syndicat d'initiative *Au pays du poète Ronsard*, la municipalité de Lavardin crée à cette occasion un comité des fêtes. Parmi les principaux animateurs de ce dernier, notons déjà Rémi Perrault, alors adjoint au Maire, et Abel Lagrange, secrétaire de mairie, qui soutiendront de leur autorité locale l'action du Club du Vieux Manoir sur le site du château à partir de 1966 (voir *infra*). Dans le compte rendu de la présentation aux autorités du *camp-chantier* de 1962, apparaît également le nom d'André Gaston, architecte des Bâtiments de France (NR 41, 30 juillet 1962), qu'on retrouvera chargé de la difficile tâche de supervision (lointaine) des trois phases de travaux menées au château de Lavardin, à partir de 1966, de 1971 et de 1976.

Lorsque s'achève le *camp-chantier* et le spectacle, le 31 juillet, pour la Municipalité de Lavardin : *C'est décidé! Tout sera mis en œuvre pour que les ruines [...] voient revenir d'autres groupes de volontaires*. Maurice Sergent est remercié pour avoir fait preuve d'un dévouement sans défaillance à la cause du tourisme (NR 41, 31 juillet 1962). Gageons qu'il n'est pas nécessaire de chercher ailleurs les racines de la prééminence des impératifs du tourisme dans la perception, fort réduite, qu'auront les édiles de Lavardin de l'intérêt des ruines qui dominent leur village.

Notons également que l'activité scout organisée par Maurice Sergent dans les ruines du château de Lavardin renvoie à son intérêt, de longue date, pour l'archéologie locale. Il avait été reçu membre de Société archéologique du Vendômois en 1949 (BSAV, 1949, p. 5), et avait mené quelques recherches de terrain, avec l'aide de deux étudiants, sur le site antique du Vieux Bourg d'Artins, durant l'été 1956⁵.

Dans le rapport de travaux, qu'il publie dans le *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois* en 1956 (p. 47, 49), il fait référence à son collègue Paul Clément, instituteur et archéologue connu par ses nombreuses recherches locales, et dont il avait d'ailleurs rendu compte du classement des archives l'année précédente (BSAV, 1955, p. 8). Il évoque également deux de ses amis : Paul Cordonnier-Détrie, président de la Société historique et archéologique du Maine et directeur de la 6^e circonscription archéologique, celle couvrant le territoire du Loir-et-Cher, et Louis Renard, bibliophile érudit de Montoire, membre de la Société archéologique du Vendômois précédemment cité.

Les sondages archéologiques de Maurice Sergent, complétés par des ramassages de surface, lui permettront notamment d'étudier les vestiges d'un four de potier gallo-romain (BSAV, 1956, p. 50-51), et de

5. SERGENT (Maurice), « Quelques découvertes à Artins », BSAV, 1956, p. 47-56.

recueillir un important lot de céramiques de même époque, dont des sigillées portant des marques de potiers. Une sélection des plus belles pièces sera aussitôt déposée, par ses soins, au musée de la Société archéologique du Vendômois, avant de faire l'objet d'une communication devant les membres de la Société lors de l'assemblée générale de décembre 1956 (BSAV, 1956, p. 11). L'intérêt de ses découvertes est marqué par le rapport qu'en fera Cordonnier-Détrie, en tant que directeur de la VI^e circonscription archéologique, dans la revue du CNRS : *Gallia*, en 1957 (n° 15.2, p. 201).

Outre cet apport archéologique, notons enfin que Maurice Sergent communiquera une série de vieux mots à Jacques Cartraud afin de l'aider à compléter son *Glossaire du Vendômois* (BSAV, 1981, p. 95), après avoir consacré sa thèse de doctorat en chirurgie dentaire à une étude touchant à la lexicographie et aux traditions de ce même pays...⁶

Le Club du Vieux Manoir à Lavardin (1966-1969, 1976-1985)

Si le Club du Vieux Manoir intervient au château de Lavardin, à partir des vacances de Pâques 1966, c'est d'abord parce que Georges Pillement, écrivain et homme de télévision attaché à la sauvegarde des monuments historiques en péril, a attiré l'attention de Maurice Duton sur l'intérêt historique et artistique de ces ruines. Ce dernier, à la recherche de nouveaux théâtres d'activité pour ses jeunes, se rend sur place et est, évidemment, séduit par les potentialités qu'offre le site : cadre idéal pour des *aventures archéologiques*, susceptibles d'enthousiasmer les jeunes qu'attire son club. Il se décide à y intervenir, après avoir obtenu l'accord de son propriétaire, M. d'Aviau de Ternay (NR 41, 26 juin 1966), qui avait toujours à cœur de sauver ces ruines, mais ne pouvait en assurer, ni l'entretien, ni la sauvegarde. Il conclut avec ce dernier un bail de location de neuf ans, pour le franc symbolique, convenant qu'il pourra effectuer des travaux de mise en valeur à sa guise (NR 41, 13 septembre 1968).

À la suite à cet accord, ce sont huit chantiers de débroussaillage, aménagements divers, *gros déblaiements* et exploitation touristique des ruines qui se tiendront pendant les vacances de Pâques et d'été, de 1966 à 1969. Cette première phase de travaux sera stoppée net, le 25 mai 1970, par un arrêté du sous-préfet de Vendôme, Bernard Laugier. Cet arrêté impose des règles de sécurité plus contraignantes pour la poursuite des activités du Club du Vieux Manoir à Lavardin, en s'appuyant sur les conclusions de la Commission départementale de sécurité réunie le 23 mars.

Dans son arrêté, le sous-préfet de Vendôme considère que *des travaux de toute nature : fouilles, déblaiements,*

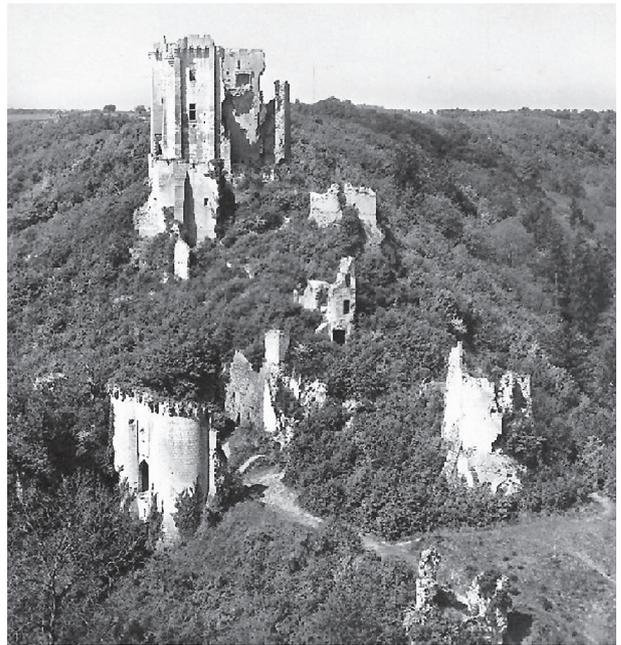


Fig. 6 : Vue du site du château avant l'intervention des scouts de la Sarthe et du Club du Vieux Manoir.

décapage, débroussaillage, ont été entrepris par le Club du Vieux Manoir dans l'enceinte et à proximité du château de Lavardin ; [...] qu'il serait dangereux pour les exécutants de les continuer en l'état actuel des ruines, en raison de l'instabilité du sol due à l'affouillement des eaux de ruissellement ; [...] qu'il convient d'assurer la sécurité des visiteurs et des campeurs, tout en sauvegardant le site, les vestiges du château et ses moyens d'accès. Dans l'article 1^{er} de son arrêté il décide donc que : par mesure de sécurité, les travaux de fouilles et de déblaiements sont désormais interdits dans l'enceinte du château de Lavardin et à proximité immédiate.

L'article 2 de cet arrêté stipule que : *le Club du Vieux Manoir, locataire des lieux, continuera à disposer, s'il le désire, de l'esplanade du château pour son camping, mais ne pourra utiliser désormais comme salle de séjour que celle dite du musée [cellier], à l'exclusion de toute autre. L'article 3 précise : qu'en raison des dangers que présente la visite des ruines, l'Association devra obstruer toutes les ouvertures de puits ; interdire l'accès au public des salles souterraines et du donjon ; [...] faire effectuer la visite du château sous la conduite d'un guide expérimenté qui suivra un itinéraire fléché à l'avance et établi conformément aux instructions de l'architecte départemental des Bâtiments de France.*

Cet arrêté, même s'il est probablement, à la marge, motivé par le souci d'arrêter des gros déblaiements dont certains ont perçu qu'ils mettent en péril les *archives du sol* conservées sur le site, n'est pas sans répondre au souci d'assurer la sécurité des personnes travaillant et campant dans les ruines du château, ou qui viennent

6. SERGENT (Maurice), *La Bouche et les dents dans le langage et les coutumes de l'est du Haut-Maine et du Bas-Vendômois*, Paris, Faculté de chirurgie dentaire, 1974.

les visiter. Il fait d'ailleurs suite à l'inquiétante série d'effondrements intervenus dans les falaises rocheuses de la vallée du Loir au cours des années 1960. C'est par exemple le cas à deux reprises en 1968, au lieu-dit Les Reclusages, entre les châteaux de Montoire et de Lavardin, avec ici mort d'homme (NR 41, 6 août 1968). La situation n'a guère changé aujourd'hui, car on relève un dernier éboulement en ces lieux, là aussi avec mort d'homme, en 2012 (NR 41, 17 décembre 2012). Les responsables du Club du Vieux Manoir étaient sensibilisés à cette question, dont ils percevaient qu'elle était susceptible d'engager leur responsabilité et d'amener une interruption des travaux réalisés au château de Lavardin (DINE, 1970, p. 9).

Ce sont les importants déblaiements effectués au pied du troisième palier du promontoire et de la chemise du donjon qui vont introduire un premier doute quant à la stabilité générale des ruines, dont les assises étaient jusqu'alors restées engoncées dans les décombres résultant de la destruction opérée en 1590, puis de l'exploitation des ruines en tant que carrière de pierres déjà taillées. Une inquiétante fissure se fera d'ailleurs jour, quasiment sous nos yeux, dans la chemise du donjon au début des années 1970, avant que cette dernière ne paraisse se stabiliser à nouveau, dans un équilibre que nous souhaitons durable. Illustration du principe de précaution, notons que la reprise des travaux au château par le Club du Vieux Manoir de 1976 à 1985 sera à nouveau interrompue, en 1986, par un arrêté municipal interdisant cette fois l'accès aux ruines du château, toujours en *raison des dangers qu'elles font* [pourraient faire] *courir aux visiteurs* (NR 41, 26 mars 1986).

À la suite de l'arrêté du sous-préfet de Vendôme en date du 25 mai 1970, Maurice Duton et les responsables du Club du Vieux Manoir, considérant qu'on leur impose de *ne plus toucher au château*, mais seulement de le *sauvegarder* en l'état, décident de se retirer (DINE, 1970, p. 9). Cette décision se comprend lorsqu'on tient compte du fait que les ruines constituent d'abord, à leurs yeux, un champ d'activités pour les jeunes de l'Association, et que cette dernière n'a pas obtenu les crédits et l'appui de l'administration des Monuments historiques qu'elle escomptait à l'origine. Mais il faut également y voir l'expression du dépit de n'être pas laissé totalement maître de son projet d'activité. Conscient de l'importance du chantier pour l'image de son association, Maurice Duton n'aura de cesse de reprendre les travaux, de prendre une sorte de revanche sur les oppositions qui s'étaient manifestées à partir de 1968, au plan local et même national. Il pourra bientôt prendre en compte les regrets affichés par le Maire et le Secrétaire de mairie, qui, tout en instrumentalisant sans trop de scrupules d'autres bonnes volontés, auront toujours en tête de le voir revenir sur le site.

La position des quelques archéologues vendômois, et principalement du plus actif et du mieux formé d'entre eux : Claude Leymarios, délégué départemental de la circonscription des Antiquités préhistoriques et

historiques du Centre, agissant en relation avec les deux maîtres de l'archéologie médiévale : Michel de Bouïard et Jean-Marie Pesez, sera évidemment toute autre que celle des édiles du village de Lavardin. À l'inverse de ces derniers, parfaits béotiens en la matière, et d'ailleurs pas réellement intéressés par ces questions archéologiques, Claude Leymarios aura vite compris le danger que faisaient courir à la conservation et à l'étude des *archives du sol* du site de Lavardin, les *gros déblaiements* réalisés depuis 1966. Cela, tout en étant opposé, ni aux principes de fouilles à mener avant les travaux de confortement des ruines, ni à ces derniers ; sans non plus être opposé à l'emploi d'une main d'œuvre constituée de jeunes bénévoles, comme le prouve son activité tout à la fois scientifique, culturelle et pédagogique sur le site du château de Fréteval, durant deux décennies...

Dix ans après la fin de la première phase des déblaiements effectués à Lavardin par le Club du Vieux Manoir, Claude Leymarios pourra écrire que : *les restaurations entreprises n'auraient eu que plus de valeur si elles avaient été précédées par une fouille archéologique*, évidemment opérée selon les techniques adéquates, et encadrées par des personnes compétentes. Il regrette vivement, lui aussi, les *vastes bouleversements subis – à la pelle et à la pioche – par ce site*, qui lui paraissent avoir détruit une partie de ses *archives du sol* (BSAV, 1979, p. 40).

Son opinion rejoint celle exprimée par les spécialistes de l'archéologie et de la castellologie médiévales qui avaient pris la peine de se rendre à Lavardin et à Fréteval, afin de constater les effets et les acquis scientifiques des travaux menés sur ces deux sites, lors du colloque international tenu à Blois en septembre 1974. Michel de Bouïard, visitant à cette occasion les ruines du château de Lavardin, sous la conduite de l'auteur de ces lignes, n'hésite pas à souligner dans son compte rendu (1975, p. 15) : *qu'il fut, hélas, voici quelques années [entre 1966 et 1969], l'objet de fouilles camouflées sous l'appellation de travaux de restauration*. Ce dernier est parfaitement conscient qu'au cours de ces travaux : *ont été enlevées sans discernement des couches de terre dont l'examen attentif eût pu fournir des données utiles portant sur les premiers temps de l'occupation militaire du site*. Qu'ajouter de plus à ce qu'énonce clairement l'auteur du (premier) *Manuel d'archéologie médiévale* (1975), devant les meilleurs spécialistes européens de la castellologie médiévale ?

En observant les travaux réalisés au château de Lavardin de près, on est porté à penser que la plupart des travaux de consolidation réalisés après 1976 n'avaient pas besoin d'être précédés de *déblaiements archéologiques* de l'ampleur de ceux qui ont été opérés entre 1966 et 1969. Ces déblaiements auraient, en tout cas, gagné à être précédés de sondages, pour le moins de tranchées permettant de reconnaître le passage entre les couches de destructions postérieures à 1590, et celles résultant des occupations antérieures. Il faut cependant prendre en compte, lorsqu'on cherche à comparer les



Fig. 7 : Publicité pour les activités du Club du Vieux Manoir à l'entrée du château : restauration, archéologie, sauvetage... (début 1970).

cas des travaux réalisés à Lavardin et à Fréteval, que les ruines du premier de ces châteaux étaient encombrées d'une énorme masse de couches de destruction, dont on n'avait pas l'équivalent à Fréteval. Ce dernier château est, par ailleurs, bâti sur un site qui n'a pas une topographie aussi accidentée que celui de Lavardin, avec ses trois paliers rocheux, et qui ne présente donc pas le même danger potentiel d'effondrement sous l'effet des agents naturels.

Il n'était pas écrit que les travaux de *gros déblaiements* réalisés au château de Lavardin ne pouvaient faire place à des travaux plus en adéquation avec les (nouvelles) méthodes de l'archéologie médiévale, ni que la direction du chantier ne pouvait se former aux exigences minimales de la fouille stratigraphique. Claude Leymarios a reconnu, en 1994 (p. 48, 50), que lorsqu'il est intervenu *en urgence* au château de Fréteval : *ses compétences archéologiques n'étaient pas encore assez établies*. Il a eu l'honnêteté intellectuelle de reconnaître que ses faiblesses méthodologiques avaient retardé (et peut-être limité) l'exposition des résultats scientifiques de ses fouilles. Mais c'est justement cette humilité, ce désir de se former en permanence, de prendre exemple sur des maîtres tels que les médiévistes Jean-Marie Pesez et Michel de Boüard, ou le préhistorien André Leroy-Gourhan, qui lui a néanmoins permis de progresser. Par ses travaux, par l'exemple qu'il a constitué localement, Claude Leymarios a d'ailleurs su gagner la confiance des membres du Conseil supérieur de la recherche archéologique, jusqu'à obtenir pour son chantier la qualification – peu commune – de *fouilles programmées*.

Ce qui a été réussi à Fréteval aurait sans aucun doute pu l'être à Lavardin et c'est l'un des regrets de l'auteur de ces lignes, qui, en participant aux travaux réalisés

sur les deux sites, a pu en comparer les acquis scientifiques, culturels et pédagogiques...

L'historiographie locale gardera en mémoire que c'est Claude Leymarios, en prenant sur lui d'alerter les autorités compétentes, qui a le plus activement contribué à stopper, ou pour le moins à fortement limiter les dégâts causés par les *gros déblaiements* opérés à Lavardin, site majeur de la castellologie médiévale. C'est également à lui, pour l'essentiel, que l'on doit d'avoir évité que ce type de travaux, mal maîtrisés, ne soit étendu aux sites des châteaux de Fréteval et plus tard de Montoire. Cela, pour répondre aux vagues projets d'élus locaux probablement émoustillés par l'impact médiatique qu'aurait pu avoir un chantier de jeunes bénévoles œuvrant dans leur circonscription...

L'Association de sauvegarde du château de Lavardin

C'est à la suite du retrait du Club du Vieux Manoir qu'est créée en janvier 1972, au terme d'une réflexion menée l'année précédente, l'Association de sauvegarde du château de Lavardin. Elle a pour siège la Mairie, avec une durée limitée à neuf ans. Sous l'influence d'anciens membres actifs du Club du Vieux Manoir, elle se donne pour objet : *la conservation des ruines du château et leur exploitation touristique, au moyen de l'organisation de chantiers de jeunes bénévoles*.

Le projet prévoit certes *l'exploitation touristique*, mais également *le défrichage, le déboisement, l'aménagement et la consolidation des ruines*, comme *l'étude archéologique des vestiges*, accompagnée de *relevés, coupes et plans*, en se conformant aux exigences techniques des services compétents du ministère des Affaires

culturelles. L'idée de reprendre les *gros déblaiements* du type de ceux réalisés précédemment, activité qui avait été à l'origine des polémiques qui viennent d'être évoquées et du retrait du Club du Vieux Manoir, est évidemment écartée.

Dans cet effort de reprise des travaux, il faut saluer l'implication de deux anciens bénévoles du Club du Vieux Manoir, alors étudiants en histoire de l'art et archéologie : Christine Vallée et Bernard Toulhier, qui feront ensuite une carrière scientifique au sein de l'Inventaire général des richesses artistiques et monuments de la France. Outre la participation active d'autres anciens membres du Club, tel Jack Bourguet ou Michel Covache, gardons surtout mémoire du travail d'entretien réalisé par les élèves du collège catholique Notre-Dame-la-Riche de Tours, encadrés par des enseignants, au premier rang desquels figuraient Dominique Sommier et Paul Letort.

Aux yeux du maire : Rémi Perrault (artisan menuisier), du secrétaire de mairie : Abel Lagrange (instituteur), plus tard d'André Gadiou (industriel), principaux responsables de l'Association de Sauvegarde du château, il est clair, aujourd'hui, que les ruines présentaient surtout l'intérêt de faire valoir leur village sur le plan touristique, comme d'aider à la survie du petit commerce local.

L'intérêt proprement archéologique du site paraît avoir toujours été plus ou moins négligé localement, comme porte à le penser la médiocre qualité des publications éditées dans la proximité des associations de sauvegarde du château de Lavardin depuis 1974. Le peu

d'attention attachée aux études publiées, par ailleurs, sur le monument et son histoire confirme ce relatif désintérêt des édiles et de la population locale. Pour les commerçants et les élus du village, l'essentiel a toujours été, et la chose peut d'ailleurs se comprendre, de voir le château ouvert, entretenu et susceptible d'être visité en toute sécurité. Ce dernier point impliquait de prendre à bras le corps l'épineuse question de la consolidation des ruines, après des travaux de déblaiements qui, en plusieurs endroits, avaient amené le risque d'une déstabilisation des vestiges encore en élévation.

Avec l'accord de l'architecte des Bâtiments de France chargé du Loir-et-Cher : André Gaston, il est prévu que les vacances de l'été 1972 seront consacrées, outre divers *aménagement*s destinés à faciliter l'accès des ruines, à des travaux de petite consolidation sur le premier palier du promontoire. Sur la souche de la tour flanquant la première enceinte, en haut de l'escalier d'accès aux ruines, il s'agira de rejointoyer des pierres du parement ; à la base du logis *du Capitaine* on entreprendra le bouchage de cavités affaiblissant la solidité du socle rocheux, et le rejointoiement du parement (archives Daniel Schweitz).

Malgré la forte implication des responsables de l'organisation du chantier, et celles de quelques anciens membres du Club du Vieux Manoir toujours investis dans cet effort de sauvegarde des ruines du château, malgré les efforts déployés par l'équipe de collégiens et d'enseignants tourangeaux venus y consacrer une partie de leurs vacances, la faiblesse des moyens matériels disponibles a rapidement mis un terme à ce chantier. Comme souvent, ces difficultés sont apparues sur fond de dissensions avec certains des élus et commerçants du village, dans une ambiance parfois digne de Clochemerle... En novembre 1972, le propriétaire des ruines, M. d'Aviau de Ternay, malgré sa bonne volonté initiale, se verra donc contraint de signifier son opposition à la poursuite des travaux sous la forme qui avait été négociée avec les responsables du chantier de l'Association de sauvegarde du château (archives Daniel Schweitz).

C'est en novembre 1975 que la Nouvelle association de sauvegarde du château de Lavardin, désormais dirigée par André Gadiou, faisant référence à des déboires connus précédemment, s'adresse officiellement à Maurice Duton pour lui demander de reprendre en charge les ruines du château (NR 41, 6 novembre 1975). Après six années d'absence, le Club du Vieux Manoir accepte de reprendre ses activités sur le site à partir des vacances de Pâques 1976 (NR 41, 24 avril 1976). À fin du mois de juillet 1976, les déblaiements ayant repris, bien qu'à plus petite échelle : ce sont quand même *200 m³ de terre qui ont été remués* sur le premier palier du promontoire, ainsi que le souligne la presse locale. Le projet prévoit également de *déblayer les terres rapportées* (l'expression traduit parfaitement la nature des travaux envisagés...) pour *dégager les assises* de la courtine touchant au châtelet, afin d'y établir une semelle de béton (NR 41, 30 juillet 1976).



Fig. 8 : Dégagées de la végétation qui noyait le site depuis le début du XX^e siècle, les ruines du château retrouvent un pittoresque qui saisit les esthètes (été 1972).

Durant ce premier été de reprise des gros travaux au château, la basse-cour, sur le premier palier du promontoire, est donc *déblayée et ramenée à son niveau originel* (lequel ?), cela, en partie avec l'espoir d'en faire *un lieu d'animation culturelle, dans les années à venir* (NR 41, 1^{er} septembre 1976), vain espoir qui ne se concrétisera pas. À la fin de l'été 1977, la basse-cour est considérée comme *nivelée* par les responsables du chantier (NR 41, 31 août 1977). C'est à l'occasion des travaux effectués sur le premier palier du promontoire que sont découvertes, en arrière du châtelet, les premières marches de l'escalier permettant l'accès au deuxième palier, dans son état du XV^e siècle (NR 41, 11 août 1977). Elles seront ensuite *reconstituées* avec des pierres d'appareil récupérées sur le site (NR 41, 1^{er} septembre 1976).

Au cours de l'été 1977, la base de la courtine touchant au châtelet est reconstruite, toujours avec des pierres de récupération, sur 37 m de longueur, 1,50 m de large, de 1 à 1,80 m de hauteur (NR 41, 11 août 1977). Ce seront 200 tonnes de matériaux de récupération qui vont être employés à cet effet (DINE, 1982, p. 43). Les travaux se poursuivront ensuite jusqu'en 1985, en différentes parties du château, avant qu'un arrêté municipal n'interdise l'accès des ruines en mars 1986 : à nouveau *en raison des dangers qu'elles font courir aux visiteurs*. Mais, si l'on en croit la presse locale, il interviendrait également *suite au refus du directeur des Antiquités historiques d'autoriser les travaux envisagés* [pour] *cette année 1986*, ce qui amène le Club du Vieux Manoir à se retirer du site pour la seconde fois, et cette fois définitivement (NR 41, 26 mars 1986).

Bien que la famille d'Aviau de Ternay fût toujours propriétaire des ruines, elle ne pouvait prendre en charge le coût des travaux indispensables à leur stabilisation et confortation, et elle se résoudra donc à les céder à la commune de Lavardin, pour le franc symbolique. L'esprit de responsabilité de cette famille de *vieille roche*, dont on constate qu'elle a eu à cœur d'assurer la préservation de ruines liées à sa propre histoire, mais surtout d'un grand intérêt archéologique, devra être gardé en mémoire. Il faut ensuite attendre le printemps 1994 pour que ces ruines, ayant effectivement fait l'objet de coûteux travaux de confortation de 1989 à 1992, puissent à nouveau être ouvertes aux visiteurs, cette fois sous la responsabilité directe de la commune de Lavardin (NR 41, 26 août 1986 ; 4 et 5 juin 1994). Notons, pour l'en remercier rétrospectivement, que le financement de ces travaux a été facilité par Philippe de Villiers, ancien sous-préfet de Vendôme, resté très attaché à l'exceptionnel patrimoine médiéval du Vendômois (NR 41, 2-3 juillet 1994).

En juillet 1989, la Nouvelle association de sauvegarde du château de Lavardin fait place à l'association des Amis de Lavardin, créée pour : *favoriser la sauvegarde, la réhabilitation, la mise en valeur et la promotion de tous les éléments qui composent le site de Lavardin : église, château, demeures, village, traditions*

et environnement (<http://www.lavardin.net/vie-associative/les-amis-de-lavardin/30-association-des-amis-de-lavardin.html>). Avec cette dernière association, qui ne s'attache plus à la sauvegarde du seul château, mais indistinctement à tout ce qui peut être regardé comme le patrimoine culturel et touristique de la commune, il n'est plus clairement question, ni d'études portant sur le château, ni évidemment de nouveaux déblaiements, ou même travaux de quelque importance réalisés par ses membres sur le site, tout juste d'opérations de débroussaillage. Faute d'une main d'œuvre bénévole disponible tout au long de l'année, le débroussaillage des ruines sera principalement assuré par un petit troupeau de chèvres laissé en liberté sur le site. Si ces animaux se révèlent efficaces dans la mission qui leur a été confiée, ils ont néanmoins l'inconvénient de sérieusement dégrader la partie haute des ruines quelque peu croulantes.

L'observateur perçoit que dans l'esprit des membres de cette nouvelle association, une page est tournée : celle de l'*aventure archéologique* vécue par les jeunes du Club du Vieux Manoir au château, et des travaux qu'ils y ont réalisés au cours des chantiers de 1966 à 1969, puis de 1976 à 1985. Ces derniers peuvent désormais être regardés comme des objets d'étude offerts à la curiosité des historiens, tant ceux qui s'attacheraient à l'histoire culturelle du Vendômois, qu'à celle du formidable mouvement d'intérêt suscité, à partir des années 1960, par les actions de sauvegarde des monuments dits *en péril*.

Le contexte des travaux archéologiques en Vendômois

Les *déblaiements archéologiques* opérés à Lavardin de 1966 à 1969, puis les travaux de consolidation entrepris à partir de 1976, s'effectuent dans le contexte d'un renouveau des pratiques de l'archéologie *non-professionnelle* en Vendômois. Cette dernière, grâce à l'implication de Claude Leymarios, soutenu par les médiévistes Jean-Marie Pesez et Michel de Boüard, pourra progresser dans ses problématiques et ses méthodes de fouilles, avant que la professionnalisation de l'archéologie ne la fasse tout simplement disparaître. Ce processus vient d'être abordé dans le volume consacré au cent-cinquantième de la création de la Société archéologique du Vendômois, comme à la contribution apportée par les érudits de cette société à la connaissance scientifique de l'arrondissement qui lui sert de *pré carré* depuis 1862 (LEYMARIOS, 2013).

Passé l'âge des premiers *antiquaires* du XIX^e et du début du XX^e siècle, c'est en 1963 que s'amorce celui des véritables activités de fouilles en Vendômois, avec une opération de sauvetage opérée sur le site du cimetière mérovingien de Saint-Lubin-des-Prés, commune de Fréteval. Cette première équipe de fouilleurs, constituée pour l'occasion, et encore sans compétence archéologique, opère sous le couvert du savant chanoine Henri

Gaulandeau, conservateur du musée de Vendôme, puis de Gilbert-Charles Picard, directeur de la circonscription des Antiquités historiques du Centre (*Ibid.*, p. 293). Cette première fouille sera suivie d'une opération de même nature durant les années 1964 et 1965, à l'emplacement des thermes accompagnant le *fanum* de Grisset, toujours à Fréteval (*Ibid.*, p. 295).

Notons qu'un intérêt élargi pour l'archéologie se fait jour au cours de ces années de progrès économique et social, qui verront la jeunesse et de nouvelles couches sociales porter attention à un champ de connaissances et à des activités qui constituaient jusqu'alors le *pré carré* d'un petit cercle d'érudits locaux et de notables lettrés, de professeurs et d'instituteurs demi-savants. Durant l'été 1962, outre le *camp-chantier* scout ouvert à Lavardin, citons ainsi l'exemple des adolescents d'un centre aéré du Vendômois se voyant proposer une visite du musée de Vendôme, puis plusieurs sorties de prospection sur un site préhistorique afin y recueillir des silex taillés, puis d'en réaliser une petite exposition (*NR 41*, 24 août 1962).

Lorsque débute les travaux du Club du Vieux Manoir dans les ruines du château de Lavardin, au printemps 1966, la Société archéologique du Vendômois regarde évidemment cette opération de *sauvegarde* du plus remarquable de ses châteaux médiévaux d'un œil favorable. L'intérêt scientifique et culturel de la Société pour ces ruines prend racine un siècle plus tôt, à l'époque de la publication (à Tours) de la monographie d'Alexandre de Salies en 1865, puis des actes du Congrès archéologique de France tenu à Vendôme en 1872.

En juin 1966, lors de l'ouverture officielle du premier chantier, en présence de Maurice Duton et de quelques personnalités locales, la participation du chanoine Henri Gaulandeau atteste l'intérêt que porte la Société archéologique du Vendômois à cette initiative. En tant que conservateur du musée de Vendôme (qui n'est pas encore municipal), il prête d'ailleurs des documents destinés à compléter l'exposition organisée par la municipalité de Lavardin, dans la salle voûtée du rez-de-chaussée de la Mairie (*NR 41*, 27 juin 1966). Dans sa chronique des événements de l'année 1966, le *Bulletin la Société archéologique du Vendômois* n'oublie pas de signaler que les jeunes du Club du Vieux Manoir ont entrepris des *travaux de dégagement* au château de Lavardin. Il s'agit aux yeux des responsables de la Société de l'amorce : *d'une œuvre de longue haleine, très utile et très intéressante* (*BSAV*, 1966, p. 12).

La présence de Bernard Laugier, sous-préfet de Vendôme, et de Charles Beaupetit, conseiller général du canton de Montoire, illustre la renommée qui est désormais celle du Club du Vieux Manoir. La présence de différents responsables du tourisme en Loir-et-Cher, et même d'André Châtelain, directeur du Service des sites et monuments du Touring Club de France, traduit l'espoir que la médiatisation des travaux entrepris au château de Lavardin contribue au développement du tourisme local. Cela dans une vallée qui reste en marge du *grand tourisme* ligérien, alors qu'elle est déjà connue

des spécialistes et des touristes éclairés pour être exceptionnellement riche en châteaux et églises à fresques du Moyen Âge (*NR 41*, 27 juin 1966 ; 30 juin 1966).

En 1967, Claude Leymarios est nommé correspondant départemental des Antiquités préhistoriques et historiques de la région Centre, responsabilité bénévole qu'il assurera jusqu'en 1981, et qui lui confère une autorité locale en matière d'archéologie (*LEYMARIOS*, 2013, p. 298).

C'est cette même année 1967 qu'Auguste Moreau, maire de Fréteval, informe Claude Leymarios qu'un projet est en train de prendre forme : celui de l'ouverture d'un nouveau chantier sur le site du château de sa commune par les soins d'un *groupe connu dans la région* (le Club du Vieux Manoir)... Les services compétents ayant été informés, il est alors décidé que la petite équipe ayant déjà effectué des fouilles sur les sites de Saint-Lubin-des-Prés et de Grisset, de 1963 à 1965, prendrait possession des ruines du château de Fréteval pour y effectuer quelques sondages archéologiques. En août 1968, Daniel Piron entreprend donc un premier sondage à l'intérieur du donjon. Le projet reçoit aussitôt l'appui du médiéviste Jean-Marie Pesez, qui prend sur lui d'y envoyer deux de ses étudiants de l'École pratique des hautes études, afin d'y conduire d'autres sondages dans la haute-cour du château. Il s'agit d'Hugues Hairy et de Philippe Brissaud, déjà titulaires d'une maîtrise d'histoire. Ces derniers seront secondés par des étudiants des universités de Nanterre, Paris et Orléans-la-Source, comme par les chercheurs locaux qui ont favorisé leur implantation : Claude Leymarios et le docteur Michel Lacroix.

Ces premiers chantiers des années 1968-1970 font l'objet d'un savant compte rendu par les soins de Jean Chapelot, dans la nouvelle *Chronique d'archéologie médiévale* de la *Revue archéologique du Centre de la France* en 1970 et 1971. En 1969 paraît également, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, sous la plume du même auteur, une copieuse étude sur le château de Fréteval et *sa place dans l'architecture militaire des XI^e et XII^e siècles*. Jusqu'à ce que Claude Leymarios publie peu à peu le résultat de ses fouilles, observations et comparaisons archéologiques (1973, 1980, 1987, 2001, 2005, 2007, etc.), cet article de qualité, fondé sur de nombreux textes anciens, fera figure de seule référence fiable. Lui aussi illustre la renaissance de l'archéologie du bâti en Vendômois. Mais comme l'a souligné Claude Leymarios devant les membres du Congrès archéologique de France en 1981 (p. 207, n. 4), il n'en reste pas moins que la description des vestiges, pour être précise, devra attendre que le site soit dégagé de la végétation qui le recouvrait, et elle devra pouvoir prendre en compte des vestiges qui ne seront mis au jour que par les fouilles à venir.

Les fouilles du château de Fréteval, dont la direction sera bientôt reprise par Claude Leymarios et ses collaborateurs, vont se poursuivre jusqu'en 1989. Sans parler de l'appui amical de Jean-Marie Pesez, le projet de fouille programmée à Fréteval sera défendu par Michel

de Bouïard, des années durant, devant la haute autorité qu'est le Conseil supérieur de la recherche archéologique (LEYMARIOS, 2001, p. 11-12).

Si les travaux menés au château de Fréteval sont, dès l'origine, soutenus par les deux plus grandes figures de l'archéologie médiévale, c'est qu'il s'agit ici à leurs yeux, non d'un *gros déblaiement* du type de celui opéré à Lavardin par le Club du Vieux Manoir, mais bien d'une véritable fouille archéologique. Elle sera d'ailleurs reconnue comme telle par les personnalités scientifiques qui viendront assister à la présentation de ses premiers résultats du mois d'août 1968 : Alain Ferdière, alors assistant du directeur de la circonscription archéologique de la région Centre, Jean Martin-Demézil, directeur des archives départementales de Loir-et-Cher, Philippe Poulteau, bibliothécaire-archiviste de la Société archéologique du Vendômois et professeur au lycée Ronsard, Jean Chapelot, alors chef de travaux à l'École pratique des hautes études (NR 41, 28 août 1968). Dès l'été 1969, les fouilles menées à Fréteval apparaissent comme le seul chantier d'archéologie médiévale ouvert en Loir-et-Cher (NR 41, 16 septembre 1969).

Autre caractéristique qui distingue nettement les fouilles réalisées au château de Fréteval des travaux, d'une tout autre nature, réalisés à Lavardin : elles font l'objet d'un compte rendu annuel. Ce dernier est régulièrement publié de 1971 à 1989, dans la chronique des fouilles de la revue *Archéologie médiévale*, périodique de référence éditée par l'université de Caen, sous la direction de Michel de Bouïard. Concernant le site de Lavardin, seule la fouille de sauvetage menée par nos soins en 1975 a fait l'objet d'un tel compte-rendu dans ce même périodique (SCHWEITZ, 1976, p. 365).

En 1969, une association destinée à la coordination des activités archéologiques des sociétés savantes de

Loir-et-Cher est créée (BSAV, 1969, p. 11), puis les sociétés du Département s'unissent l'année suivante, afin de former le Comité archéologique de Loir-et-Cher, présidé un temps, à partir de juillet 1970, par le chanoine Henri Gaulandau (BSAV, 1970, p. 13).

En partie en réaction contre les insuffisances constatées à Lavardin entre 1966 et 1969, mais également sous l'effet de l'exemple constitué par les fouilles du château de Fréteval, la question des techniques à mettre en œuvre pour des fouilles véritablement dignes de ce nom prend de l'importance en Vendômois. Significativement, l'assemblée générale du 1^{er} décembre 1971 de la société archéologique locale est l'occasion d'écouter une conférence du docteur Jacques Allain, directeur des Antiquités préhistoriques de la région Centre, sur le thème : *Pourquoi et comment fouiller ?* (BSAV, 1971, p. 6 et sq.).

Concrétisation des relations qui s'étaient établies depuis 1968 entre archéologues *non-professionnels* du Vendômois et historiens de haut niveau, Claude Leymarios obtient en 1973 le titre d'élève diplômé de l'École pratique des hautes études (VI^e section), pour un mémoire portant sur le massif forestier de Marchenoir et ses fortifications de terre. Ce travail, novateur à l'échelle locale et même régionale, est réalisé sous la direction de deux médiévistes de premier plan : Jacques Le Goff et Jean-Marie Pesez (BSAV, 1973, p. 13, 25 et sq.). Il prolonge la fouille opérée par Daniel Piron sur le site de Châtillon à Briou, là également en vue de préparer un mémoire de l'École, toujours sous la direction de Jean-Marie Pesez. Comme c'est trop souvent le cas pour ce genre de tapuscrit universitaire, le mémoire de Claude Leymarios ne sera publié qu'en 2010, grâce aux soins du Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie en Loir-et-Cher.



Fig. 9 : Session de formation aux techniques des fouilles archéologiques sous la direction de Claude Leymarios, sur le site du château de Fréteval (été 1980).

Dans les années 1970, les études menées dans cette région de la forêt de Marchenoir illustrent, elles aussi, une certaine convergence ou complémentarité entre les travaux des archéologues *non-professionnels* du Vendômois, et les préoccupations des maîtres de la grande école parisienne précédemment citée. Plus largement, elles participent de la renaissance des recherches archéologiques en Loir-et-Cher, à partir du dernier tiers du XX^e siècle (LEYMARIOS, 2010, p. 5-6).

En 1973, la Société archéologique du Vendômois salue la naissance de la Nouvelle association de sauvegarde du château de Lavardin, avec pour objet *la conservation des ruines du château dans le cadre des exigences administratives* (BSAV, 1973, p. 14). Constatons cependant que, pas plus qu'avec le Club du Vieux Manoir, il ne sera possible d'établir des relations scientifiques entre la société vendômoise, ses érudits, et les nouveaux responsables des activités au château de Lavardin. Il faut certainement y voir l'illustration du médiocre intérêt porté par ces derniers pour des questions autres que celles se rapportant au tourisme et aux intérêts locaux.

C'est en 1976 que se fait jour un premier effort de professionnalisation de la recherche archéologique en Loir-et-Cher, avec la création d'un poste d'archéologue départemental, au profit de Claude Leymarios, qui conservera cet emploi jusqu'à sa retraite en 1995 (LEYMARIOS, 2013, p. 301). En 1977, ce dernier sera l'une des chevilles ouvrières de la création d'un éphémère groupement des archéologues amateurs de la région Centre (BSAV, 1977, p. 12). Malgré l'appui de grands noms de l'archéologie médiévale, dont Michel de Boiard, ce groupement ne pourra malheureusement s'imposer, face à de jeunes archéologues professionnels désireux de conforter leur toute nouvelle position administrative et, en vérité, guère soucieux de collaborer avec de *simples amateurs* (LEYMARIOS, 2013, p. 301). Leur attitude, jointe à une scientificité grandissante de la discipline, entrainera, en à peine deux décennies, la presque totale disparition des archéologues *non-professionnels*...

En 1978 débute une petite fouille de sauvetage au château de Montoire, là également pour couper court à de vagues mais inquiétantes rumeurs, évoquant un projet de *déblaiements archéologiques* sur ce site. Ces travaux, menés par André Michel, instituteur (et érudit local) à Montoire, se poursuivront jusqu'en 1985, sur l'emplacement de ce qui se révélera être une cuisine pourvue d'un four à pain. Ces vestiges ont fait l'objet de courtes publications dans le *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois* en 1983, puis dans les mélanges offerts à Claude Leymarios en 1997, complétant une note sur une cavité aménagée du château parue dans ce même bulletin en 1980.

Jean-Claude Yvard et André Michel poursuivront également une étude approfondie du château selon les techniques de l'*archéologie du bâti*, et principalement de son donjon, déjà daté par dendrochronologie autour de 1080, à l'initiative du second. Cette étude,

complémentaire de celles déjà réalisées à Lavardin par le même Jean-Claude Yvard (1993-1994), est publiée en 1996. Elle sera présentée de nouveau en 2001 à l'occasion du colloque : *Vivre dans le donjon au Moyen Âge*, dans le cadre d'une synthèse portant sur les trois donjons vendômois du XI^e siècle : ceux de Montoire, Fréteval et Vendôme (la *Capitainerie*).

C'est en 1978 que Claude Leymarios obtient le titre de docteur de 3^e cycle en histoire de l'université de Tours, pour un inventaire topo-bibliographique des sites et traces archéologiques du département de Loir-et-Cher, travail préparé sous la direction de Raymond Chevalier (BSAV, 1978, p. 10). Notons que cet inventaire est prolongé, sous une autre forme, commune après commune, par une série de monographies collectives éditée par le Comité départemental de l'archéologie et du patrimoine de Loir-et-Cher. Cette démarche, très utile, et favorisant l'implication des élus et de la population dans la protection et la valorisation de leur propre patrimoine, devrait servir d'exemple à suivre dans d'autres départements.

Il faudra attendre 1987 pour que Claude Leymarios présente, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois* (p. 12-72), une première étude architecturale, enrichie de plans et d'élévations, sur le château de Fréteval et son donjon. La publication définitive des travaux réalisés de 1968 à 1989 n'interviendra qu'en 2001. Preuve supplémentaire de la conjonction toujours possible entre un chantier de jeunes et des recherches universitaires, cette dernière publication pourra faire référence à deux mémoires universitaires. Il s'agit d'une maîtrise soutenue par Benoît Tahon, portant sur l'histoire de la châtelainie de 1050 à 1300 ; d'un diplôme d'études avancées présenté par Amaury Masquillier, concernant la vie quotidienne et les mutations fonctionnelles observées au château de 1300 à 1450, à partir des données des fouilles. Notons que tous deux ont participé, durant plusieurs années, au chantier de fouilles de Fréteval.

En 1993 paraît la thèse d'État de Dominique Barthélemy : *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV^e siècle*, monumental ouvrage qui dresse un état des quelques connaissances portant sur les premiers seigneurs de Lavardin, et fait le tour des très rares mentions relatives au château. Souhaitons qu'une seconde thèse s'attache un jour prochain à l'histoire du Vendômois des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles, période dont on connaît l'importance pour le château de Lavardin, de l'époque des reconstructions opérées à partir de la guerre de Cent Ans à la destruction intervenue au cours des guerres de Religion.

L'étude des vestiges mis au jour par les déblaiements

À ce jour, aucun des vestiges monumentaux ou des objets dégagés à l'occasion des travaux effectués par le Club du Vieux Manoir au château de Lavardin, de 1966

à 1969, puis à partir de 1976, n'a fait l'objet d'une étude archéologique, puis d'une publication dignes de ce nom par les soins de cette association.

L'un des responsables en charge du chantier en 1969, puis en 1976, a néanmoins publié dans la revue de l'Association : les *Cahiers médiévaux*, trois petits articles de vulgarisation historiques portant sur le château (PIFFET, 1976, 1979, 1980). Mais, à les lire, on constate qu'aucun de ses articles ne fait référence à des données archéologiques tirées des travaux effectués par le Club du Vieux Manoir... L'article résumant des recherches sur la châtellenie de Lavardin des origines à la fin du XII^e siècle est extrait d'un mémoire de maîtrise d'histoire, travail resté inédit et dont nous avons constaté que le manuscrit n'est pas disponible à Vendôme ou à Blois.

L'article portant sur le *château du VII^e au XII^e siècle* n'est d'ailleurs qu'une suite d'hypothèses sans fondement recevable, et qui reprend visiblement les poncifs de la tradition historique demi-savante du XIX^e et du début XX^e siècle. Même pour le château du XI^e siècle, le seul dont l'existence soit attesté par des textes (voir BARTHÉLEMY, 1993), l'auteur se voit d'ailleurs obligé d'écrire : à vrai dire, nous ne savons encore rien de précis et ne pouvons que nous référer à des études concernant d'autres monuments (PIFFET, 1980, p. 102)...

Après l'arrêt de la phase des *gros déblaiements* opérés par le Club du Vieux Manoir à Lavardin jusqu'en 1969, deux fouilles seront menées en vue de sauver ce qui pouvait l'être de vestiges mis au jour par ces travaux de pelle et de pioche, sur décision de la Direction des Antiquités historiques de la région Centre à Orléans. Le mobilier de ces deux petites fouilles de sauvetage sera le seul à être étudié, publié et mis en état d'être conservé. Ultérieurement, mais toujours dans le cadre de cette démarche conservatoire, les quelques éléments du bâti repérés au cours des travaux du Club du Vieux Manoir seront pris en compte dans de nouvelles études cherchant à mieux comprendre l'organisation de l'espace castral du monument, dans son état du bas Moyen Âge (SCHWEITZ, 1976, 1981, etc.). Il va sans dire que ces dernières ont porté attention aux études, analyses et hypothèses exposées dans les remarquables publications d'Alexandre de Salies en 1865, 1872 et 1873.

La première de ces fouilles de sauvetage est effectuée en août 1974, dans la basse-cour du château, sous la direction de Claude Leymarios, avec la collaboration de Daniel Schweitz (stratigraphie) et du docteur Michel Lacroix (anthropologie physique). Il s'agissait de parer au risque avéré d'affouillements clandestins à l'emplacement de plusieurs sépultures en roc du haut Moyen Âge, situées dans l'environnement d'une crypte troglodytique mise au jour et aussitôt remblayée lors des déblaiements effectués en 1966. Les maigres résultats de cette fouille et l'étude anthropologique des squelettes mis au jour seront publiés en 1979 dans le *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois* (LEYMARIOS *et al.*, 1979). À considérer la bibliographie (voir :



Fig. 10 : Crypte funéraire et sépultures du haut Moyen Âge du château fouillées par l'équipe de Claude Leymarios (1974).

SCHWEITZ, 2006, p. 92-93), on relève qu'il s'agit du premier rapport jamais publié sur les déblaiements et fouilles qu'ont connu les ruines du château depuis la seconde moitié du XIX^e siècle.

Toujours en 1974, une prospection minutieuse du sol du premier palier du promontoire du château par nos soins a permis de recueillir trois fragments de godets en grès du Beauvaisis (Oise), restés inaperçus, ou négligés parce que regardés comme d'époque contemporaine lors des déblaiements réalisés par le Club du Vieux Manoir. Cette trouvaille à Lavardin de fragments de céramiques datables du XV^e siècle, venant conforter celle effectuée au château de Fréteval en 1969, a eu l'intérêt de mettre en lumière un fait jusqu'alors passé inaperçu : l'exportation et l'utilisation des grès du Beauvaisis en Vendômois au XV^e et au début du XVI^e siècle (SCHWEITZ, 1978). L'étude d'autres récipients en grès trouvés en 1975, dans la fouille d'un dépotoir situé à proximité de la tour *du Capitaine*, allait bientôt montrer que cette importation s'était conjuguée avec celle provenant des ateliers de Basse-Normandie, à la fin du XIV^e ou au tout début du XV^e siècle (SCHWEITZ, 1979, 1980, 1983).

En septembre 1974, les membres du colloque international d'archéologie réunis sous la présidence de Michel de Bouard à Blois viennent visiter, sous notre conduite, le château de Lavardin, en s'intéressant évidemment aux vestiges mis au jour durant la précédente décennie (BSAV, 1974, p. 13). Tous ces spécialistes de l'archéologie médiévale s'accorderont à reconnaître le caractère dommageable des *gros déblaiements* opérés à Lavardin, notamment face à l'exemple local que constitue les fouilles effectuées au château de Fréteval depuis l'été 1968.

Toujours en 1974, sous la plume d'Abel Lagrange, instituteur du village, et de Jean-Paul Fernon, professeur de Lettres au collège de Montoire, la Nouvelle association de sauvegarde du château de Lavardin commet une médiocre compilation de publications anciennes. Cette dernière, qui ne porte d'ailleurs que sur une partie des études disponibles, et pas forcément les plus dignes d'intérêt, est farcie d'erreurs et d'approximations mal

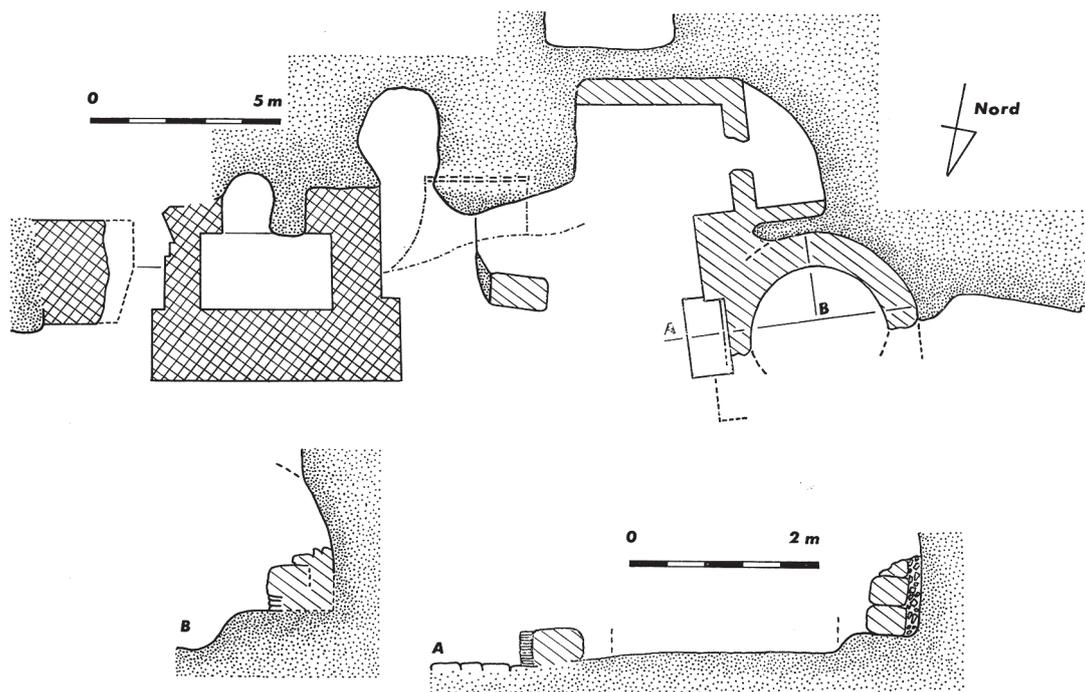


Fig. 11 : Plan restitué et coupes des vestiges attribués à la cuisine semi-troglodytique du château et à son four à pain (état 1975).

venues. Paradoxe significatif, dans un ouvrage dont l'un des auteurs a pourtant suivi de près les opérations menées au château depuis 1966 : il ignore totalement les quelques apports résultant des travaux réalisés par les jeunes du Club du Vieux Manoir...

En 1975, ce qui paraît bien être les vestiges d'une cuisine semi-troglodytique et de son four à pain⁷, font l'objet d'une observation archéologique du bâti cherchant à tirer parti des quelques vestiges mis au jour par les *déblaiements archéologiques* opérés en 1966 et 1967, dans la basse-cour du château (SCHWEITZ, 1976). Cette étude, également publiée dans le *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, vient conforter les hypothèses émises dès 1865 par Alexandre de Salies, dans sa *Notice sur le château de Lavardin* (p. 21). Elle contribue à démontrer, s'il en était encore besoin, la qualité des observations et des analyses du premier des archéologues à s'être attaché à l'étude de ces ruines dans les années 1860 : Alexandre de Salies (SCHWEITZ, 2007).

En août de cette même année 1975 est opérée une deuxième fouille de sauvetage, sur ce qui restait d'un dépotoir domestique situé au fond de la tour flanquant le logis dit *du Capitaine* au nord⁸. Au moins un tiers

de ce dépotoir avait été vidé à la pelle à main par les jeunes du Club du Vieux Manoir en 1969, avant que son mobilier soit dispersé dans les années suivantes. L'étude de ce dépotoir et du mobilier recueilli au cours de sa fouille sera lui aussi publiée en 1979, toujours dans le *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois* (SCHWEITZ, 1979).

La céramique de ce dépotoir sera présentée par nos soins en 1979, dans le cadre d'un mémoire pour l'obtention du diplôme de l'École des hautes études en sciences sociales : *Contribution archéologique à l'étude de la céramique du bas Moyen Âge en Vendômois*. Ce travail a été réalisé sous la direction de Jean-Marie Pesez, au même titre que le mémoire présenté par Claude Leymarios, six années auparavant. Afin d'en communiquer les résultats au plan local, un exemplaire de ce tapuscrit a été déposé dans les fonds des bibliothèques municipales de Blois (cote : LB 4707) et de Tours (cote : C 6.158). Le mobilier du dépotoir de Lavardin sera réutilisé, en tant qu'exemple d'équipement domestique en céramique du bas Moyen Âge, dans le cadre d'une thèse de 3^e cycle en anthropologie historique, soutenue à l'École des études en sciences sociales en 1983, toujours sous la direction Jean-Marie Pesez (SCHWEITZ, 1983).

Les travaux universitaires qui viennent d'être évoqués contribuent à illustrer, s'il en était encore besoin, l'intérêt porté par la grande figure de l'archéologie médiévale qu'a été Jean-Marie Pesez, non seulement aux recherches menées en Vendômois, mais également à la formation d'archéologues locaux qui

7. Du type de ceux mis au jour par des fouilles récentes dans les châteaux de Fréteval (LEYMARIOS, 1980, 2000) et de Montoire (MICHEL, 1997), comme dans bien d'autres sites médiévaux.

8. C'est Alexandre de Salies qui a proposé cette interprétation (1865, p. 25) en se fondant sur une analyse du bâti, interprétation qui est confortée par l'existence de capitaines-châtelains à Lavardin, dont trois sont connus pour le XV^e siècle (SCHWEITZ, 1979, p. 63).

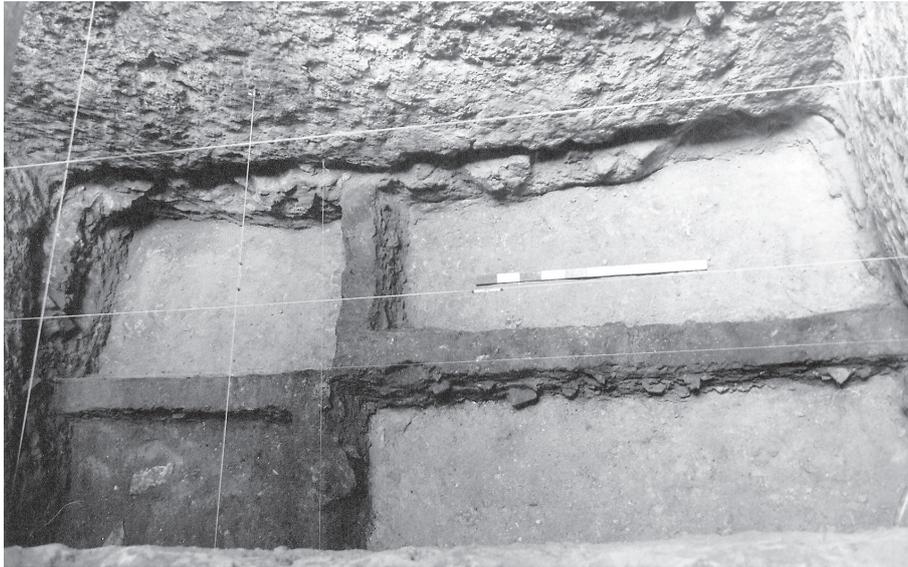


Fig. 12 : Stratigraphie du fond du dépotoir du bas Moyen Âge fouillé près du logis du Capitaine (été 1975).

sont encore généralement des *non-professionnels* ou des étudiants. L'enseignement de ce dernier s'est d'ailleurs successivement inscrit dans le cadre de deux grandes écoles parisiennes qui en offraient, seules, la possibilité de par leurs statuts : l'École pratique des hautes études (VI^e section), prolongée par l'École des hautes études en sciences sociales à partir de 1975.

Les plus remarquables et les mieux conservés des ustensiles en céramique recueillis au sein du dépotoir de Lavardin ont été présentés dans le cadre d'une importante exposition itinérante organisée par l'Association des conservateurs de la région Centre, d'abord au château-musée de Blois puis dans d'autres musées de la région Centre, d'octobre 1980 à décembre 1982 (SCHWEITZ, 1980). L'ensemble de ce mobilier céramique a enfin été confié au musée municipal de Vendôme, qui en assure aujourd'hui la conservation et la présentation au public, dans une salle consacrée aux découvertes de l'archéologie locale.

En 1981, une nouvelle étude de l'organisation de l'espace castral au château de Lavardin, prenant en compte les vestiges dégagés par les travaux du Club du Vieux Manoir, fait l'objet d'une présentation aux membres du *Congrès archéologique de France* réunis à Blois. Elle sera publiée dans les actes de ce congrès, édités par les soins de la Société française d'archéologie en 1986, mais sans reprendre une partie des plans correspondant au texte (SCHWEITZ, 1986).

C'est en 1993 que paraît, sous la plume du regretté Jean-Claude Yvard, un petit ouvrage permettant de réviser une partie des analyses et des datations relatives aux phases de construction et de restructuration du donjon de Lavardin. Ce premier travail est complété, en 1994, par une seconde étude portant sur les vestiges du *domicilium* des premiers seigneurs de Lavardin,



Fig. 13 : Essai de restitution de l'équipement culinaire en céramique du bas Moyen Âge utilisé au château (exposition de Blois, 1980).

conservés au bas du donjon du XII^e siècle (BSAV, 1994), vestiges que l'auteur date du dernier tiers du XI^e siècle (*Ibid.*, p. 31), période dont nous savons qu'elle est effectivement caractérisée par une certaine émancipation des seigneurs de Lavardin et de Montoire vers 1070-1080 (LEPAGE, 1970, p. 150)⁹. Une telle datation pour le *domicilium* de Lavardin s'accorderait avec celle du premier état du donjon de Montoire, qu'une analyse dendrochronologique situe, en concordance avec les données de l'histoire et de l'*archéologie du bâti*, vers 1080 (MICHEL, YVARD, 2005, p. 49).

9. L'innovation ne réside pas tant dans la datation du bâtiment, qui avait déjà été avancée par l'abbé Gabriel Plat en 1925 (p. 362), à partir de l'aspect du parement de la partie basse du donjon, que dans la reconnaissance des vestiges d'un *domicilium* antérieur à la construction de ce dernier (vers le début du XII^e siècle), et incorporé dans ses maçonneries. Il s'agit là d'un autre exemple du processus mis en lumière par Michel de Boïard dans ses fouilles des palais et donjon de Doué-la-Fontaine.

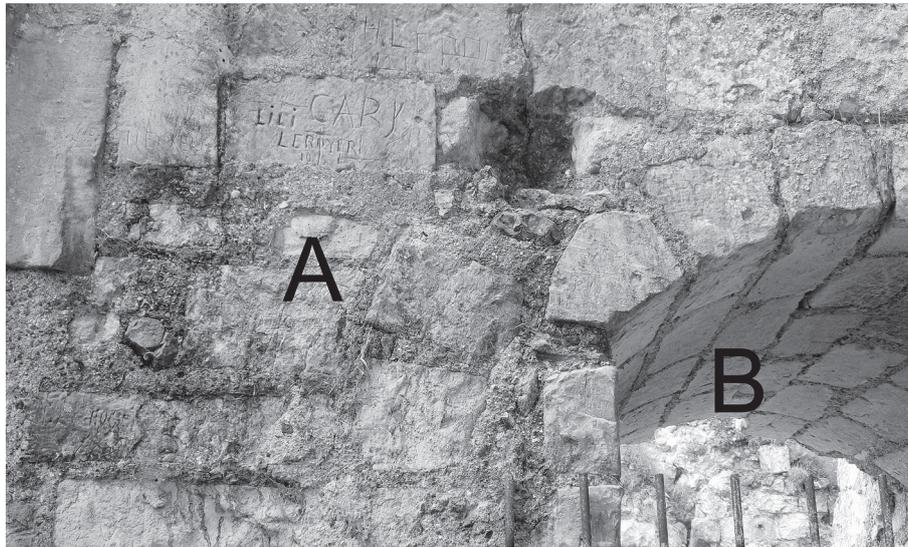


Fig. 14 : Ouverture du *domicilium* occupé par les seigneurs de Lavardin à la fin du XI^e siècle (A), recoupée par la porte percée au bas du donjon à la fin du XIV^e siècle (B).

Il est clair que ces progrès locaux ont été rendus possibles par une avancée plus générale des connaissances archéologiques, permettant de réviser deux des anciennes datations et interprétations que nous avons encore fautivement reprises devant le Congrès archéologique de France en 1981. Il y a d'abord, pour ce qui concerne les travaux effectués sur le passage du XIV^e au XV^e siècle, la nouvelle datation proposée par Christian de Mérindol des armoiries visibles sur les culs-de-lampes des voûtes du donjon en 1987 (YVARD, 1993, p. 36). Pour les vestiges visibles au bas du donjon, il y a également les acquis des recherches menées par le Tourangeau Marcel Deyres sur les donjons et *domicilia* édifiés aux X^e et XI^e siècles. Il y a enfin, concernant cette dernière question, la publication des fouilles menées par Michel de Boüard sur le site du palais carolingien puis donjon féodal emmotté de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), dont l'apport s'avèrera décisif pour l'étude de l'origine des donjons féodaux (BOÛARD, 1973-1974). Notons également que la datation du logis des premiers seigneurs de Lavardin par Jean-Claude Yvard rejoint celle qu'Éliane Vergnolle avait appliquée à l'église du village en 1981 (p. 216), par comparaison avec le décor sculpté de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, soit les années 1080-1090 au plus tôt, au lieu des années 1040 (PLAT, 1925, p. 344).

Mais la qualité de l'analyse du bâti réalisé par Jean-Claude Yvard au donjon de Lavardin a également à voir avec les qualités propres à ce chercheur polymathe : tout à la fois géologue, géographe et préhistorien, puis castelologue sur le tard (COUDERC, 1999). Il est d'ailleurs à regretter qu'un décès précoce ait enlevé au Vendômois un chercheur de cette qualité qui, au-delà de ses études publiées sur les châteaux de Lavardin (1993, 1994) et de Montoire (1996), se serait certainement attaché à

l'étude d'autres fortifications du Vendômois médiéval (Trôo), et peut-être à d'autres vestiges insuffisamment étudiés du château de Lavardin ?

En revanche, le petit ouvrage publié par le peintre Jean Bernadac en 1996 (p. 91-136), lui aussi travail de simple compilation, n'apporte rien à la connaissance du château de Lavardin, si ce n'est de nouvelles hypothèses, aussi peu fondées que celles déjà avancées par d'autres auteurs sans plus de compétence. Le semblant de bibliographie qui termine l'ouvrage en dit long sur la confusion des genres qui caractérise la documentation de l'auteur, entre titres dépassés ou destinés aux touristes peu regardants, et véritables ouvrages de référence (de Salies, Launay, Congrès archéologique de France, Yvard, etc.), dont seule une partie paraît d'ailleurs avoir été correctement exploitée.

En 2005, l'évocation de l'organisation de l'espace castral au château de Lavardin, présentée lors du Congrès de 1981, est complétée par une étude plus approfondie portant sur ses galeries et escaliers souterrains, tels qu'ils existaient au bas Moyen Âge (SCHWEITZ, 2005). Là également, l'étude vient reprendre, compléter et conforter les données archéologiques, déjà solides, publiées par Alexandre de Salies en 1865 et 1872-1873.

Un résumé des connaissances acquises sur l'histoire du château et des seigneurs de Lavardin, du XI^e au XVI^e siècle, est publié en 2012 (SCHWEITZ, 2012). En 2014, s'y ajoutent deux *derniers* articles : l'un s'attachant à approcher le rapport existant entre l'architecture du château de Lavardin et les pratiques du troglodytisme ligérien, toujours au bas Moyen Âge (SCHWEITZ, 2014), l'autre concernant les tables de marelle et la *triple enceinte* du XV^e siècle repérées sur le banc de pierre du corps de garde du logis *du*

Capitaine, à la suite du déblaiement réalisé par les jeunes du Club du Vieux Manoir, en 1967 ou 1968 (SCHWEITZ, 2014).

Au terme de cette évocation des études publiées sur le château de Lavardin depuis quelque cinquante ans, une constatation s'impose, malgré la publication d'études ponctuelles correspondant plus ou moins aux critères actuels de la castellologie : l'étude d'ensemble du monument et de son histoire reste à mener, sans parler de fouilles portant sur ce qui subsiste de ses *archives du sol*...

Une quelconque expérience archéologique ?

On peut évidemment se poser la question de la capacité qu'avaient les responsables des chantiers réalisés au château de Lavardin, de 1966 à 1969, à encadrer des *déblaiements archéologiques* opérés par des jeunes sans aucune expérience, et mû par l'imaginaire et l'enthousiasme propres à des garçons âgés de 13 ans pour les plus jeunes, travaillant dans des ruines médiévales...

Tout atteste que ces travaux de pelle et de pioche ont été réalisés sans qu'apparaisse un véritable intérêt des responsables du chantier pour l'étude stratigraphique des *archives du sol* présentes sur le site. Cela implique que ces gros déblaiements aient pu porter, non seulement sur des couches de destruction et d'abandon postérieures à la fin du XVI^e siècle, sur les remblais méconnus des premières fouilles menées à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, mais également, une fois ces derniers enlevés, sur les couches d'occupation du château médiéval (XI^e-XVI^e siècle), voire celles pouvant attester d'une occupation antérieure (haut Moyen Âge).

L'expérience de terrain ou même livresque des responsables nationaux du Club du Vieux Manoir est, elle-même, des plus limitée, pour ne pas dire inexistante. Cela, il est vrai, à une époque où la nouvelle archéologie médiévale, celle qui sera initiée par Michel de Boüard, à l'université de Caen et sur des chantiers comme celui du palais-donjon de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), ou Jean-Marie Pesez, à l'École pratique des hautes études et sur ses chantiers de villages désertés, en est encore à ses premières fouilles.

Notons quand même qu'en 1963 et 1964, des jeunes du Club du Vieux Manoir participent aux fouilles d'été du Père Anselme Dimier, sur le site de l'abbaye cistercienne de Trois-Fontaines en Haute-Marne, comme à d'autres *chantiers extérieurs* : une zone d'habitat gaulois à Bohain-en-Vermandois dans l'Aisne, une motte féodale à Estourmel dans le Nord, une villa gallo-romaine à Colmier-le-Bas en Haute-Marne. En 1964 débute également la *fouille* de la collégiale Saint-Gervais-Saint-Protas, située au pied du donjon de Guise, dont le *dégagement* se prolongera sur cinq années, mais, là également, sans faire l'objet d'une véritable publication archéologique.

Les travaux menées au départ du *camp-chantier* de Guise, en 1963 et 1964, joints à ceux entrepris au château de Hérisson (Allier), à partir de 1966, constituent les seules expériences *archéologiques* dont peuvent se prévaloir certains des responsables du Club du Vieux Manoir, lorsque l'Association entend ses déblaiements au château de Lavardin en 1966.

Il est bien difficile, aujourd'hui, de savoir ce qu'il en est de cette expérience de terrain potentielle lorsque débute les *déblaiements archéologiques* au château de Lavardin. On peut néanmoins s'en faire une idée en se reportant au *journal de fouilles* de l'église abbatiale de Trois-Fontaines par le Père Anselme Dimier, durant les étés 1963-1964, document publié par Jeanine Kamowski en 1987. C'est à la demande du Père Dimier que le Club du Vieux Manoir a entrepris des *fouilles* sur le site de l'abbaye cistercienne des Trois-Fontaines, premier grand chantier extérieur à Guise entrepris par le Club du Vieux Manoir, sous la direction de Jeanine Kamowski, membre de l'Association (KAMOWSKI, 1987, p. 475).

À la lecture du journal de fouilles et des quelques photographies illustrant sa publication (fig. 86-93, 96), auxquels s'ajoutent les souvenirs de Jeanine Kamowski, on perçoit clairement que cette *archéologie* consiste encore, pour l'essentiel, en un déblaiement réalisé *à la pelle et à la pioche*. Des tranchées sont creusées en vue de faire apparaître les murs de l'édifice étudié, éventuellement ses fondations et la succession de ses sols construits, cela autour d'un objet central, voire unique : la reconstitution du plan de l'édifice. Jeanine Kamowski (1987, p. 475) rapporte d'ailleurs que les deux campagnes menées sur le site de l'abbaye de Trois-Fontaines avaient bien pour unique objet de : *relever le plan de la partie disparue de l'église*. Ce chantier correspond néanmoins à ce qui reste la norme sur nombre de chantiers des années 1960, aussi bien ceux des *non-professionnels*, que ceux des historiens de l'art de l'Université, lesquels ne prennent généralement en compte que les vestiges du bâti et les plus beaux objets mis au jour.

Cette pratique réductrice – et à vrai dire destructrice – d'une archéologie dite *monumentale* reste celle qui sera mise en œuvre au château de Lavardin, au cours des huit premiers camps-chantier, et même après 1976. Pour le premier de ces chantiers, celui de l'été 1966, la Presse locale rapporte ainsi qu'il est prévu que *les travaux consisteront essentiellement en un dégagement de la base des murs de l'édifice et du sol de la première enceinte* (NR 41, 26 juin 1966).

Le numéro de juillet 1966 du bulletin du Club du Vieux manoir : *En direct du château* (n.p.) donne quelques conseils aux responsables des chantiers quant aux principes pour mener une *campagne de fouilles médiévales*, dont on précise qu'elle se *pratique par petits chantiers*. Le texte éclaire des pratiques proches de celles qui seront mises en œuvre au château de Lavardin de 1966 à 1969, et permet de comprendre l'indigence de l'apport cognitif caractérisant le bilan de ces quatre années de travaux.



Fig. 15 : Chantier de déblaiement archéologique ouvert au pied du troisième palier du promontoire à la recherche des vestiges de l'escalier permettant d'accéder au bas du donjon (été 1968).

L'auteur précise que *sauf cas exceptionnel : Pas d'objet de fouille à situer en général, puisque la terre que l'on retire est une terre géologique et non une terre archéologique. Et même, puisqu'il s'agit souvent pour nous de fouilles de sauvetage, ne soyons pas snobs : disons qu'en fait de terre, il s'agit souvent de détritiques et d'ordures de toutes sortes, pour ne pas dire autre chose. Photos et journal restent obligatoires, comme dans une fouille de villa ou autre. Il ajoute qu'en cas de découverte d'un objet : il ne faut pas y toucher ; en cas de décapage d'une pièce de monnaie ou quelque autre action de ce genre, sans autorisation préalable, c'est le responsable du chantier [secteur de déblaiement] qui risque, rien moins que le renvoi pour sa négligence. Il conseille également de prendre du recul et de faire prendre du recul aux jeunes, par rapport à leur travail, disons toutes les heures. De façon à ce que l'un d'entre eux ne creuse pas un trou profond et d'un diamètre minuscule, au lieu de travailler par couches...*

Une brochure à usage interne éditée par le Club du Vieux Manoir en 1970, détaille la nature des activités archéologiques que l'Association compte mener sur ses différents *campes-chantiers*, précisant qu'ils sont ouverts aux jeunes à partir de 13 ans. Il doit s'agir d'une fouille systématique, dirigée et commentée, avec dégagement et restitution au sol des constructions ; [...] avec classement et consolidation des objets de fouilles ; mise en valeur de la fouille [...] ; exposition des objets recueillis au cours des travaux. S'y ajoutent : la préparation des déblaiements sur plans ; les relevés, coupes et plans réalisés après les travaux ; les recherches en archives pour l'explication et la comparaison des objets, ainsi que des recherches en archives et en bibliothèques pour

constituer l'histoire de la construction des édifices et de l'histoire de leurs habitants. Présentant son projet dans une seconde brochure publiée cette même année, l'Association souligne que ce sont les étapes du sauvetage du château de Guise qui ont servi d'école aux responsables du mouvement pour les travaux réalisés sur les autres sites. Dans l'ordre sont cités : la lutte contre la végétation, l'aménagement d'un circuit de visites afin de financer les travaux par les recettes dues au tourisme, le déblaiement, les fouilles, la création d'un musée... (Trois châteaux, 1970, p. 3).

Il s'agit évidemment d'un projet d'activités qui ne correspond nullement à ce qui a été réalisé à Lavardin précédemment, ni probablement ailleurs. Le fait renvoie pour partie aux caractéristiques de l'Association : extérieure aux régions où sont implantés ses monuments, mal intégrée au milieu des érudits locaux, sans contact avec les responsables des circonscriptions archéologiques ou leurs représentants locaux, et d'ailleurs trop désireuse de garder une totale indépendance pour établir des relations pérennes avec ces derniers.

Au moment où le Club du Vieux Manoir entreprend ses activités à Lavardin, au printemps 1966, on constate que si le responsable du chantier connaît l'existence de l'excellente notice publiée par Alexandre de Salies en 1865, c'est bien le petit et très médiocre guide acheté à l'épicerie du coin, caché dans une poche et feuilleté furtivement de temps à autre, qu'il utilise pour guider les visiteurs à travers les ruines (*En direct du château*, 14, juin 1966, n.p.). Il en sera pratiquement de même deux ans plus tard, malgré la publication d'une insignifiante brochure ronéotypée par les soins de l'Association (LINGLET, 1968). On peut être certain, là également, qu'une collaboration avec la Société archéologique du Vendômois aurait permis d'élaborer une documentation d'un tout autre niveau, notamment à l'usage des participants appelés à guider les visiteurs du château de Lavardin, attirés plus nombreux qu'auparavant par l'existence d'un chantier de jeunes.

Il est clair que ces travaux réalisés par de jeunes bénévoles, dont les moins âgés peuvent avoir 13 ans, sont effectués dans le cadre de *campes-chantiers* qui sont d'abord destinés à leur fournir une occupation de loisir. Ils sont réalisés sans qu'aucune problématique historique n'ait été développée au préalable, et sans application d'une quelconque méthodologie archéologique dans le travail de terrain. Il s'agit de *déblaiements archéologiques*, qui s'effectuent à la pelle et à la pioche, au mieux au piochon et à la pelle à main, comme c'est encore le cas sur nombre de fouilles à cette époque, y compris des fouilles dirigées par certains des historiens de l'art de l'Université.

Ces *gros déblaiements*, et même les plus minutieux, sont effectués sans qu'apparaisse le souci d'une étude stratigraphique des *archives du sol*, sans relevé véritablement exploitable des données susceptibles d'éclairer la chronologie des occupations des sites, sans localisation pérenne des objets recueillis au cours de ces travaux. Pour l'essentiel, le projet (si projet il y a ?) se



Fig. 16 : Évacuation des remblais historiques dégagés à la pelle et à la pioche, en avant du grand logis du deuxième palier du promontoire (été 1969).

borne à rechercher des murs, des escaliers, des sols construits, au mieux à dresser le plan des bâtiments ainsi dégagés, à récupérer des fragments d'architecture résultant de leur destruction afin de les exposer dans un musée de site.

À la lecture des premiers numéros du bulletin du Club du Vieux Manoir : *En direct du château*, relatant l'installation de l'Association au château de Lavardin (13, mai 1966 ; 14, juin 1966 ; 15, juin 1966), on comprend que ce nouveau chantier : *avec ses cavernes, son souterrain noir, ses oubliettes, les échelles permettant d'atteindre le sommet d'un donjon qui domine de haut la vallée du Loir*, dans une ambiance quelque peu romantique entretenue par les *croassements* [sinistres] *des corbeaux autour de ce donjon éventré*, constitue d'abord, et surtout, le théâtre d'une aventure offerte aux jeunes qui viendront y travailler. Le responsable du chantier, lorsqu'il se fait le rapporteur de ses propres *aventures à Lavardin*, en juin 1966, précise d'ailleurs qu'il n'a *aucune envie d'écrire quelque chose de sérieux*, car il a le sentiment (et il doit énoncer une vérité) que dans ce cas *personne ne le lira* (*En direct du château*, 14 juin 1966, n.p.). Le rédacteur de ces lignes, alors adolescent, a connu le goût si exaltant de ces aventures, dites *archéologiques*, dans les ruines du château de Lavardin, en 1968 et 1969.

L'état d'esprit qui règne sur les chantiers de Lavardin sont dans le droit fil de l'esprit voulu par Maurice Duton lorsqu'il crée le Club du Vieux Manoir en 1953. En 1982, la secrétaire de l'Association, Monique Dine (p. 5), rapporte qu'en ces années de l'après-guerre, il s'agissait pour lui de trouver : *un moyen d'expression nouveau et libre, un terrain d'aventure sans autre frontières que les leurs, sans discours pontifiant, et sans argent*.

Des quelques témoignages recueillis au fil des années auprès de jeunes présents sur les chantiers de 1966 à 1969, il paraît résulter que ces derniers, comme leur encadrement d'ailleurs, n'avaient guère le souci de contribuer à l'étude du monument, et pas encore celui d'assurer véritablement sa conservation par des travaux de consolidation. En ces années, ils étaient surtout motivés par le souci de dégager les ruines, le plus rapidement possible, de la masse des remblais qui les encombraient depuis des siècles. Il faut y ajouter l'espoir de découvrir quelques menus trésors, et d'abord des monnaies susceptibles de fournir les éléments de datation que les déblaiements à la pelle et à la pioche, hors de toute préoccupation stratigraphique, étaient bien en peine de fournir.

L'effet négatif du manque de formation initiale des cadres a été renforcé par la rapidité avec laquelle s'effectuent des déblaiements qui sont parfois l'occasion, au moins à Lavardin, de véritables *concours de brouettes* entre les équipes à pied d'œuvre, les plus jeunes n'étant pas les moins actifs. Cette caractéristique négative a été perçue par la Société archéologique du Vendômois, qui s'exprime à ce sujet dans le compte rendu d'une séance délocalisée à Montoire, en décembre 1974. Le rapporteur, tirant expérience de la récente fouille de sauvetage de plusieurs sépultures du haut Moyen Âge à Lavardin, tient alors à souligner qu'en matière de fouilles archéologiques : *il faut de la méthode, de la patience et de la prudence, et surtout beaucoup d'humilité* (BSAV, 1974, p. 7). Il est certain que ce sont des qualités qui paraissent avoir singulièrement manqué aux responsables des *déblaiements archéologiques* menés au château de Lavardin de 1966 à 1969, avec, à la clé, les médiocres résultats qui seront dénoncés par les spécialistes.

Pour tenter d'approcher la vérité, notons cependant que le cas du château de Lavardin pourrait ne pas être représentatif de la totalité des chantiers pris en charge, à cette époque, par le Club du Vieux Manoir, tout au moins lorsque le responsable du *camp-chantier* ne se percevait pas uniquement comme un animateur d'activités éducatives et ludiques pour la jeunesse.

Même si de 2 à 4 mètres de remblais ont été enlevés à la pelle à la pioche du château de Hérisson (Allier) entre 1966 et 1970 (*Trois châteaux...*, 1970, p. 20), le compte rendu sommaire du dégagement du corps de logis de sa haute-cour, durant l'été 1968, laisse ainsi percevoir des travaux qui paraissent mieux répondre aux critères élémentaires d'une fouille stratigraphique (*En direct de nos châteaux*, 26, août 1968, n.p.). À l'inverse de ce qu'on constate concernant les *déblaiements archéologiques* effectués à Lavardin, qui sont restés inédits, ceux opérés au château de Hérisson de 1966 à 1970 ont fait l'objet d'une publication interne par les soins de l'Association, sous la plume de Daniel Guillemain, en 1972. Ce dernier, titulaire d'une licence d'histoire de l'art, était, du moins en ces années, probablement le seul responsable de l'Association ayant réellement le souci de faire une place à la recherche

archéologique. Mais la tâche était proprement irréalisable vu le nombre, la diversité et la dispersion géographique des chantiers pris en charge, sans parler du niveau de formation archéologique et de l'isolement des responsables nommés sur le terrain.

On trouve une illustration de l'indigence scientifique du projet de *gros déblaiements* réalisé au château de Lavardin, en se reportant au compte rendu que fait des travaux Monique Dine, secrétaire général de l'Association, quinze ans après l'ouverture du premier chantier. Cette dernière, qui a suivi de près l'avancement des travaux effectués à Lavardin, note que *la première intervention du Club à partir de 1966, a eu pour (seul) objet de : constituer un circuit-promenade à l'intérieur des ruines, grâce à quatre étés de déboisement et gros déblaiement* (DINE, 1982, p. 41). Cette définition du projet initial, en 1982, s'accorde avec ce qu'elle écrivait en 1970 (p. 9), au moment où l'Association se retirait du château, évoquant : *deux années de nettoyage, d'entretien et d'aménagement archéologique*. Notons, signe des temps, qu'elle ne fait aucunement référence aux *déblaiements archéologiques* qui avaient pourtant constitué l'un des principaux facteurs déclenchant des oppositions rencontrées en Vendômois, au moins à partir de 1968.

Le premier projet fait donc des ruines de Lavardin : un cadre pour des activités de loisirs éducatifs, un lieu de promenade pour les touristes, et il néglige totalement la nécessité, parallèle et complémentaire, d'une étude archéologique du site. Cette perception cadre d'ailleurs avec l'objet d'éducation populaire que s'était fixé Maurice Duton pour les activités de son club en 1953, dans un projet vaguement défini, mais qui reste plus ou moins d'actualité une dizaine d'années plus tard.

Nous pouvons aujourd'hui déplorer qu'une partie des *archives du sol* encore présentes au château de Lavardin en 1966 ait été annihilée par ces *gros déblaiements*, et sans guère de profit pour sa connaissance archéologique et historique. Il faut aussi regretter que ces travaux, quel que soit leur apport scientifique potentiel – et même s'il est mince – n'aient fait l'objet d'aucune publication. Ces remarques paraissent d'autant plus justifiées que Monique Dine, toujours en 1982, et sur la 4^e de couverture de son ouvrage, met en avant des objets statutaires dont on constate qu'ils n'ont pas véritablement guidés les travaux réalisés à Lavardin : *poursuivre l'étude et la recherche archéologique des vestiges ; créer et gérer des musées pour rendre accessible à tous le patrimoine local ; publier des études historiques, archéologiques*.

Satisfaisons nous que le site ait pu échapper au pire, sachant qu'en juin 1966, au moment où s'ouvrait le premier chantier de *déblaiements archéologiques*, Maurice Duton avait envisagé de construire une route afin d'acheminer *dans l'enceinte, au mois d'août, une pelle mécanique permettant de travailler plus rapidement...* L'idée de construire cette route sera abandonnée face à plusieurs problèmes, *notamment celui de ne pas détruire le site* rapporte l'article de la *Nouvelle République...* (NR 41, 30 juin 1966). Les mots ici employés

laissent déjà percevoir ce que sera l'indigence du projet censé orienter les travaux menés sur ce site, comme les dangers potentiels qu'entraînera sa mise en œuvre durant plus de quatre années.

Quel que soit le jugement que les spécialistes et l'opinion publique portent aujourd'hui sur les *gros déblaiements* réalisés au château de Lavardin entre 1966 et 1969, il serait injuste d'appliquer les mêmes critiques sur le *deuxième programme* de travaux, celui amorcé en 1976. Différent du précédent dans le principe et les réalisations, et de toute façon obligé de prendre en compte l'expérience malheureuse des années 1966-1969, ce nouveau programme a pour unique objet : *la stabilisation, la confortation et la restitution en l'état des maçonneries*. Il se traduira effectivement par des travaux bénéfiques pour la stabilité et la conservation *en l'état* des ruines : *rejointoiements, chapes d'éanchéité et restitution des maçonneries, avec une formation des jeunes bénévoles à la taille de pierre et aux reprises des maçonneries dégradées au mortier de chaux* (DINE, 1982, p. 42). C'est au cours de cette seconde phase d'activité que seront consolidés le châtelet assurant la défense de l'entrée principale du château (1981), et le rocher parement servant d'assise au logis *du Capitaine*, comme différents vestiges précédemment dégagés sur le deuxième palier du promontoire. Plus tard pourra être mené à bien un projet longtemps caressé par Maurice Duton, mais arrêté par manque de moyens : la restitution de l'accès originel du château, grâce au rétablissement d'un pont de bois jeté sur le fossé afin de rejoindre la porte du châtelet.

Regrettons toutefois la poursuite de quelques déblaiements ponctuels, sur le premier palier du promontoire, près de l'entrée des galeries souterraines, comme au sud du grand logis bâti au milieu du deuxième palier. La reconstitution sur 42 mètres de la courtine touchant au châtelet, avec 200 tonnes de matériaux de récupération, simplement en vue de *refermer la cour*, aurait pu être évitée, alors que d'autres travaux de petite consolidation auraient pu s'avérer plus utiles.

Les érudits vendômois ont pu craindre, un moment, que les *gros déblaiements* réalisés à Lavardin puissent être perpétrés sur d'autres sites de nature comparable : Fréteval et Montoire, voire Vendôme. Cette inquiétude a peut-être été quelque peu instrumentalisée pour trouver les moyens d'entreprendre des fouilles au château de Fréteval, grâce à une subvention allouée par le Conseil général de Loir-et-Cher (NR 41, 28 août 1968), mais la menace était bien réelle. En juin 1966, Bernard Laugier, sous-préfet de Vendôme, au moment où s'ouvrait le chantier du Club du Vieux Manoir à Lavardin, avait d'ailleurs exprimé le *souhait que soit créée une chaîne de châteaux : Vendôme, Montoire, Lavardin* mis en valeur selon les mêmes modalités (NR 41, 30 juin 1966). Ce vague projet a certainement été partagé, un temps, par le maire et conseiller général de Montoire, Charles Beaupetit, ne sachant trop que faire des ruines de son château féodal de Montoire, monument qui reste d'ailleurs aujourd'hui encore

inaccessible. Cette fermeture est regrettable compte tenu de l'intérêt que les castellologues portent à son donjon féodal, précisément daté de la fin du XI^e et du XII^e siècle, compte tenu également du fait que les autres forteresses du Vendômois médiéval : Fréteval, Vendôme, Lavardin et Trôo sont toutes accessibles.

Ainsi que le souligne Jean Chapelot, alors chef de travaux à la VI^e section de l'École pratique des hautes études (il deviendra directeur de recherches au CNRS), dans le *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois* en 1969 (p. 17) : c'est bien pour *couper court à des projets inconsidérés de restauration et de fouille* (par le Club du Vieux Manoir), que seront entreprises les fouilles au château de Fréteval. Cela, sur un site reconnu par les castellologues comme d'une importance toute particulière pour l'étude de l'évolution des fortifications du Moyen Âge, principalement en raison de son donjon de plan circulaire, à peu près daté de la fin du XI^e siècle, et qui pourrait être l'un des plus anciens de ce type à avoir été conservé en France.

En 1970, dans une *chronique d'archéologie médiévale*, la première du genre parue dans la *Revue archéologique du Centre de la France* (p. 4), le même Jean Chapelot précise sa pensée au sujet des *campes-chantiers* du type de celui ouvert au château de Lavardin. Il tient des propos qui rejoignent ceux des archéologues vendômois, notamment ceux de Claude Leymarios : *La restauration des édifices militaires est actuellement fort à l'honneur. Peut-être un peu trop... Les bonnes volontés ne sont pas toujours suffisantes, encore*

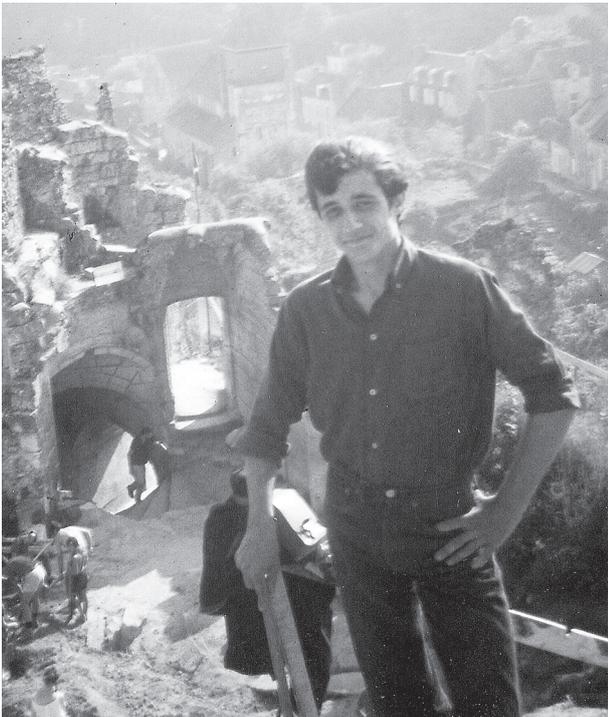


Fig. 17 : Type du jeune bénévole du Club du Vieux Manoir posant, pioche en main, devant le chantier de *déblaiement archéologique* ouvert au pied du troisième palier du promontoire (été 1968).

qu'essentielles au départ. Mais il est parfois bien difficile de distinguer entre restauration et fouille sans autorisation. Dégager fossés, tours, donjons est fort dangereux, tant pour les couches archéologiques encore en place que pour les fouilleurs eux-mêmes, sinon pour les édifices dont l'équilibre, parfois précaire, est trop souvent menacé de façon inconsidérée. Le problème de l'encadrement scientifique et de la formation authentique des équipes de jeunes, dont l'enthousiasme est par ailleurs profond et légitime, se pose donc cruellement.

Comment mieux exprimer l'inquiétude qui avait saisi les spécialistes de la castellologie, comme les érudits vendômois, assez rapidement conscients de ce qui se jouait au château de Lavardin, et du danger auquel étaient confrontées les *archives du sol* de ce site. Cela dit, nous constatons que le dernier point évoqué par Jean Chapelot, il y a quelque quarante-cinq ans, n'a pas trouvé de solution, si ce n'est l'évacuation des *non-professionnels* et des jeunes bénévoles de la recherche archéologique de terrain.

La démarche du Club du Vieux Manoir en matière de travaux archéologiques a fait l'objet de critiques que ses responsables ont été plus ou moins obligés de relever, mais dont ils paraissent n'avoir guère tenu compte, et qu'ils ont même, dans un premier temps, parfois traitées par la dérision. Dans le bulletin de liaison de l'Association, évoquant les chantiers de l'été 1967, l'une de ces responsables, s'adressant aux jeunes bénévoles, peut ainsi affirmer : *Ils flattent votre jeunesse et guettent vos bêtises. Jaloux de votre familiarité avec les monuments. Elle conclut en avançant l'idée que face aux monuments en péril : peut-être un outrage [archéologique] vaut mieux qu'un respect trop profond...* (*En direct de nos châteaux*, 21, octobre 1967).

Même si cette position n'est pas dénuée de tout fondement compte tenu des réalités du terrain, il n'empêche que la question de ces éventuelles *bêtises* est dès lors posée publiquement, et que les autorités se doivent d'y répondre. Désireux de préparer la *campagne 1968* des bénévoles œuvrant au sauvetage des monuments anciens, Max Querrien, directeur de l'Architecture au ministère des Affaires culturelles, se voit contraint d'adresser aux conservateurs des Bâtiments de France une directive à ce sujet.

Après avoir exprimé son souci d'encourager l'activité de groupements tels que Cotravail, le Club du Vieux Manoir ou Rempart, ce haut fonctionnaire souligne dans sa lettre qu'il importe qu'elle soit *dirigée* par l'administration compétente, tant pour *le choix des chantiers*, que pour *les conditions d'exécution des travaux*. Il considère *bien évident qu'il ne saurait être question de confier à des jeunes inexpérimentés et sans formation particulière des travaux délicats, exigeant des connaissances archéologiques et techniques*. Pour lui, il est clair que *les travaux susceptibles de leur être confiés sont ceux du type débroussaillage, nettoyage et, dans certains cas, consolidation sommaire et dégagement* (*Le Figaro*, 1968). Ce dernier point pouvait d'ailleurs

lui-même soulever des difficultés d'application pratique. En effet, sur le terrain, il n'est pas toujours aisé de distinguer ce qui relève du *dégagement* de ruines médiévales engoncées dans les remblais modernes et contemporains qui les encomrent, de la fouille des couches marquant des phases de construction, de destruction, d'utilisation, de réoccupation et d'abandon du site, travail qui relève bien des soins de l'archéologue et non de celui du simple terrassier.

Chronologie des principaux chantiers de déblaiement

Après avoir tenté d'esquisser à grands traits la nature et le contexte local de l'intervention du Club du Vieux Manoir au château de Lavardin, tentons de rappeler les différentes phases de *déblaiements archéologiques* réalisées sur le site, de 1966 à 1969, comme en 1976, année de la réouverture du chantier par cette association. Il ne nous a pas été possible de consulter les cahiers d'écolier remplis par les responsables d'équipe lors de ces travaux, documents dont nous ne sommes même pas certains qu'ils aient été conservés, et qui sont en tout cas restés inédits. Mais on peut raisonnablement penser que leur intérêt documentaire est médiocre, et les cahiers que nous avons vu remplir par les différents responsables des chantiers de Lavardin en 1968 et 1969 ne correspondaient guère à ce qu'on peut attendre, aujourd'hui, d'un enregistrement de ce type, même très sommairement réalisé.

La chronologie de ces travaux est ici évoquée à partir de trois sources : une collection incomplète du bulletin de liaison du Club du Vieux Manoir : *En direct de nos châteaux*, quelques articles parus dans la *Nouvelle République du Centre-Ouest* complétés par les souvenirs qu'a gardés l'auteur des quatre chantiers de 1968 et 1969, puis des opérations menées à partir de 1972 par la Nouvelle association de sauvegarde du château. La mémoire de ces travaux, effectués il y a presque un demi-siècle, comporte évidemment des lacunes, voire des erreurs de détail, et c'est donc avec beaucoup d'humilité que nous nous sommes résolu à l'évoquer ici. Mais en l'absence de toute publication par les acteurs des travaux effectués de 1966 à 1969, puis à partir de 1976, il faudra s'en contenter pour l'instant, en espérant un possible mais très improbable réveil de leur conscience de ce qu'implique la prise en charge d'un site archéologique de l'intérêt de celui de Lavardin. En aucun cas cependant, on ne pourra espérer que ces travaux puissent un jour faire l'objet d'une publication comparable à celles dont a bénéficié le château de Fréteval, par les soins de Claude Leymarios et de ses collaborateurs, où même des deux comptes rendus publiés après les petites fouilles de sauvetage opérées au château de Lavardin en 1974 et 1975.

Ce qui n'a pas été enregistré peut certainement être considéré comme perdu pour la connaissance du château, d'autant que Maurice Duton est aujourd'hui

décédé, que les premiers responsables des chantiers organisés au château de Lavardin sont aujourd'hui âgés et dispersés aux quatre vents, et qu'ils n'ont apparemment pas jugé utile de mettre par écrit leurs souvenirs. Il y a tout lieu de penser que le travail de mémoire évoqué depuis des années par les responsables actuels du Club du Vieux Manoir, s'il aboutit jamais à une publication, n'évoquera pas le détail des travaux et surtout le détail des débats conflictuels qui retiennent ici notre attention.

ANNÉE 1966

Les travaux au château de Lavardin débutent autour des vacances de Pâques 1966, avant de se poursuivre très activement durant les vacances d'été. À la fin du mois d'août 1966, le journal local : *La Nouvelle République du Centre-Ouest* rapporte que ce sont déjà *des centaines de mètres cubes de terre qui ont été remués...*

Durant cette première année, sur le premier palier du promontoire, les déblaiements portent sur les environs du châtelet protégeant l'entrée principale du château, dans ce qui était jadis sa *basse-cour*. À l'entrée des galeries souterraines, le puits desservant à la fois le premier et le second palier du promontoire est déblayé sur une profondeur de 25 mètres.

Mais, comme le signale *La Nouvelle République*, c'est sur un autre chantier de la basse-cour que *souffle*



Fig. 18 : Vue du premier palier du promontoire (ancienne basse-cour) avant l'intervention des scouts de la Sarthe et du Club du Vieux Manoir.



Fig. 19 : Entrée des caves et souterrains creusés dans le rocher du deuxième palier du promontoire avant l'intervention des scouts de la Sarthe et du Club du Vieux Manoir.



Fig. 20 : Premières marches (reconstituées) de l'escalier d'accès au deuxième palier du poromontoire, entrées des cavités creusées dans le rocher de ce dernier, après les déblaiements du Club du Vieux Manoir (état 2014).

un vent d'aventure – toujours cette notion¹⁰ – avec la découverte d'une cavité jusqu'alors inconnue, entre la première et la seconde enceinte, au pied de la crypte de ce qui est regardée comme la chapelle castrale.

10. Cet état d'esprit caractérise tous les jeunes bénévoles œuvrant sur des chantiers où s'effectuent des *déblaiements archéologiques*, susceptibles de mettre au jour le trésor ou le souterrain de fuite dont la tradition locale signale immanquablement l'existence. En 1964, Pierre de Lagarde note ainsi (p. 203) qu'au château de Guise, où le Club du Vieux Manoir poursuit depuis dix ans ses travaux : *on travaille aussi à retrouver une crypte contenant des tombeaux et (les plus jeunes n'en doutent pas) le trésor de Guise...*



Fig. 21 : Vestiges du mur protégeant l'escalier extérieur d'accès au deuxième palier du promontoire, éboulements de rocher non dégagés par le Club du Vieux Manoir par souci de conserver la stabilité du promontoire (état 2014).



Fig. 22 : Entrée de l'escalier du grand logis du deuxième palier avant l'intervention des scouts de la Sarthe et du Club du Vieux Manoir.

C'est ici que se font *les découvertes les plus importantes* : *tuiles, carreaux vernissés* [qui pourraient provenir du logis du XV^e siècle situé sur le palier supérieur], *fragments d'armures* [il doit s'agir des plaques de brigandine du bas Moyen Âge que nous avons pu observer dans le musée de site en 1969-1970], *boulet de canon en pierre* [en fait, certainement projectile de catapulte], *clous, morceaux de poteries, épingles, pierres sculptées, ferrures*. Ici, note le journaliste : *le travail est délicat, minutieux, long. Pioches et pelles*



Fig. 23 : Entrée de l'escalier du grand logis dégagé par les déblaiements archéologiques du Club du Vieux Manoir, petit escalier créé pour faciliter la circulation des visiteurs (état 2014).



Fig. 24 : Linteau de cheminée ou de porte (XV^e siècle) avec haume couronné, entouré de deux lionceaux, surmontant un écu armorié, trouvé lors du dégagement du rez-de-chaussée du donjon (état 2009).

sont remplacées par des couteaux, des truelles, des petites cuillers empruntées à l'intendance, et même des pinces. La terre est dégagée par couches successives, triée soigneusement et évacuée dans les douves, en fait plutôt le flanc septentrional du premier palier.

Sur le deuxième palier, le déblaiement des *abords de l'escalier d'honneur* est entrepris, ce qui permet la mise au jour des appartements qui l'encadraient, avec des surfaces carrelées, une grille d'évacuation en fer forgé [l'ouverture du puits desservant les souterrains du premier palier, et un grand silo à grain]. Des pierres portant des traces de peintures murales sont également découvertes.

Dès ce premier été, un *petit musée* de site est installé dans l'une des caves troglodytiques du château, afin de regrouper et d'exposer à l'attention des visiteurs des pierres et des objets trouvés au cours des travaux. Les gros éléments d'architecture seront placés sur le terre-plein situé en haut de l'escalier d'accès au site. Les objets finiront, pour la presque totalité d'entre eux, par être dispersés ou volés au cours des années 1970, alors que les responsables de la Municipalité et de la Nouvelle association en charge du château s'en désintéressent.

Après l'arrêt des travaux sur le site, la cave troglodytique située au pied de l'ancien escalier d'accès aux ruines présentera, durant des années, dans des conditions de conservation navrantes, les très rares objets et pierres sculptées qui avaient pu être sauvées de ce naufrage. Même un objet aussi intéressant que la lampe à huile à trois becs, probablement datable du XV^e siècle, que l'auteur de ces lignes avait pris soin de remettre en main propre au secrétaire de mairie dans les années 1970, pour palier leur disparition, n'apparaissait plus dans ce semblant de collection.

En juillet 2014, une nouvelle exposition a été inaugurée dans la salle située au rez-de-chaussée de la Mairie, en présence de Maurice Leroy, président du



Fig. 25 : Boulets de pierre calcaire à l'usage des catapultes, trouvés lors des déblaiements archéologiques du château par le Club du Vieux manoir (musée de Lavardin, 2014).

conseil général de Loir-et-Cher (NR 41, 4 août 2014). Parmi les pièces archéologiques présentées dans ce qui est qualifié un peu abusivement de *musée*, figurent, outre une collection d'outils préhistoriques, trois intéressants plans et restitutions figurant les ruines du château (XIX^e siècle), les quelques menus objets précédemment conservés dans la cave du château. Cette dernière collection, telle qu'elle est exposée en cet été 2014, se résume à peu de choses : quelques fragments d'ustensiles en céramique datables du bas Moyen Âge, dont ce qui paraît être un pot en grès importé de Basse-Normandie, des boulets de fer témoignant du siège de 1590, des boulets de pierre du type de ceux

utilisés par les catapultes médiévales, un crâne *mérovingien* probablement trouvé dans le cimetière du château, etc. Ces objets et fragments d'architecture, quel que soit leur intérêt, trouvent dans cette nouvelle exposition de bien meilleures conditions de conservation, mais toujours sans plus d'informations sur leur origine précise, leur nature et leur datation, informations qui n'ont pas été transmises par les inventeurs.

Cet exemple confirme, s'il en était encore besoin, le danger qu'il y a à constituer ces petits musées de site, dont la gestion est confiée à des associations ou à des communes qui ne disposent pas des moyens humains et matériels nécessaires pour en assurer la conservation, ni d'ailleurs la volonté de le faire dans la durée. Si ces objets avaient été déposés au musée municipal de Vendôme, où confiés aux soins de la Société archéologique du Vendômois, il est certain qu'ils auraient été conservés et exposés, au même titre que ceux déposés par nos soins à la suite de la fouille de sauvetage effectuée en 1975.

Sur le troisième palier, un chantier ouvert à l'intérieur du donjon est *pratiquement terminé* durant l'été. La salle basse du donjon est alors *débarrassée des blocs de pierres, des terres et de la végétation qui l'encombrent* (dans sa seule partie septentrionale). Ce travail est censé avoir rabaissé le sol du donjon à son *niveau réel*, en fait celui correspondant au seuil de la porte percée à la fin du XIV^e siècle. Le déblaiement de la *cour de la chemise du donjon* est engagé (*En direct du château*, 15, juillet 1966 ; NR 41, 27-28 août 1966).

C'est durant cette première campagne de *gros déblaiements* que sera fortuitement mis au jour, et aussitôt dissimulé sous un remblai, un vestige du plus haut intérêt archéologique : une crypte funéraire du haut Moyen Âge (mérovingienne ou carolingienne ?). C'est cette dernière qui fera l'objet d'une fouille de sauvetage, sous la direction de Claude Leymarios, en 1974. Si ce premier chantier avait été sérieusement préparé, si la société archéologique locale avait été préalablement consultée, une découverte de cette nature aurait dû être sérieusement envisagée par les responsables du Club du Vieux Manoir, prenant en charge un site dont les érudits locaux, et même la population du village..., savaient qu'il avait été occupé par un cimetière *mérovingien*.

Le petit guide touristique vendu à l'épicerie du village dans ces années 1960 (p. 9), brochure dont les guides de l'Association faisaient usage pour leurs visites, au moins du chantier de Pâques 1966 (*En direct du château*, 14, juin 1966, n.p.) aux chantiers de 1969, signalait d'ailleurs la découverte de *sarcophages mérovingiens* sur le promontoire, les *derniers* ayant été mis au jour par M. Fresneau, hôtelier du village. Le fait d'avoir dissimulé la découverte aux autorités compétentes, et notamment au directeur de la Circonscription des Antiquités historiques de la région Centre, ou tout au moins au chanoine Henri Gaulandau, président de la Société archéologique du Vendômois, en dit proba-



Fig. 26 : Vestige d'un sarcophage en tuffeau du haut Moyen Âge apparaissant sur le flanc méridional du château, en haut de l'escalier d'accès au site (état 1969).

blement long sur la pratique des *déblaiements archéologiques* alors effectués à Lavardin.

ANNÉE 1967

Durant l'été 1967, ce sont plusieurs *chantiers* répartis sur les trois paliers du promontoire qui sont *déblayés*.

Sur le premier palier, à l'entrée des galeries souterraines, une petite structure maçonnée regardée comme un *four* est dégagée. Le *déblaiement archéologique* de l'espace situé au pied de la crypte de la chapelle, qui avait été entrepris l'année précédente, est mené à son terme. Sur ce dernier chantier, on note la mise au jour des vestiges d'un grand four à pain semi-troglodytique marquant, certainement, l'emplacement de la cuisine castrale, vestiges dont Alexandre de Salies avait déjà supposé l'existence en 1865.

Sur le deuxième palier s'ouvre le chantier de la tour *du Capitaine*, et du petit corps de garde qui la précède. C'est sur le banc de ce dernier que sera repéré des traces du jeu de marelle, signalés par Robert Bessin en 1969, puis étudiés par nos soins en 1970 et 2014. Les travaux se poursuivent aussi à l'emplacement des locaux situés de part et d'autre de l'entrée de l'escalier d'apparat menant vers la donjon, avec le dégagement de la galerie souterraine passant sous son corps de garde, à partir de ce qui paraît être la crypte de la chapelle castrale. Le chantier de la *plate-forme* située au pied du troisième palier du promontoire et de la chemise du donjon est ouvert.

Sur le dernier palier, le dégagement de la cour de la chemise du donjon et d'une partie des abords de l'entrée de ce dernier, entrepris l'année précédente, est terminé. Le vidage des décombres situés à l'intérieur de l'énorme tour flanquant la face ouest du donjon est entrepris, permettant de recueillir des engrenages de bois dont on a pensé qu'ils ont pu appartenir à un moulin (NR 41, 13 septembre 1968 ; *En direct de nos châteaux*, 21 octobre 1967, n.p.).



Fig. 27 : État de l'accès au deuxième palier du promontoire et état du parement de l'extrémité du palier après la première phase de travaux du Club du Vieux Manoir (état fin été 1968).



Fig. 28 : Escalier et niche pour lampe à huile de la galerie souterraine passant sous le corps de garde du grand logis du deuxième palier du promontoire (état 2014).

ANNÉE 1968

Durant le chantier de Pâques 1968, un certain nombre des vestiges encombrants, trouvés au cours des travaux des années 1966 et 1967 : *pierres sculptées, bases de colonnes, meules* [trouvées dans la grosse tour flanquant le donjon à l'Ouest], *boulets*, sont exposés sur le

parterre situé en haut de l'escalier d'accès au château (*En direct de nos châteaux*, 25 juin 1968, n.p.).

Sur le premier palier du promontoire, l'été 1968 est consacré à la poursuite du dégagement de *toute la partie située entre la deuxième [première] et la troisième [deuxième] enceinte*, dans l'ancienne *basse-cour* du château.

Sur le deuxième palier, le déblaiement se poursuit activement dans les locaux situés de part et d'autre de l'escalier du grand logis. À la fin de l'été, le journal local constate : *À gauche, il n'est pas terminé. À droite, la roche a été pratiquement mise à nu sous toute la superficie de la construction. Elle était enterrée sous une couche d'environ trois mètres de terre et de blocs éboulés*, dont un remblai déposé durant la seconde moitié du XV^e siècle afin de porter le carrelage de ce qui pourrait bien être une nouvelle *grande salle*, établie au bas de l'escalier d'apparat menant au donjon.

Mais le chantier *le plus important*, au moins par le volume des remblais à évacuer, se tient toujours entre la partie haute du grand logis et le troisième palier, au pied de la chemise. En procédant par *terrasses successives*, car le terrain est *abrupt*, il s'agit d'essayer de *mettre au jour les murs et la roche*, avec l'espoir de *percer le mystère de l'escalier qui permettait le passage d'un palier de la colline à l'autre* signale *La Nouvelle République*. Les remblais tirés de ce chantier sont descendus jusqu'au *fossé du ruisseau* par deux *glissières* successives.

Une plate-forme est aménagée sur le dernier palier, au nord-est du donjon, près des vestiges de sa chemise, pour permettre aux visiteurs de jouir d'un beau panorama sur la vallée du Loir. Au pied du donjon, à droite de la porte, un pan du donjon, effondré à la suite du

travail de sape effectué vers 1590, est également débité. Le dégagement de grottes repérées *au-delà de la colline sur laquelle s'élève le château* est programmé pour l'année suivante (NR 41, 13 septembre 1968 ; *En direct de nos châteaux*, 26, août 1968, n.p.), projet qui ne sera pas mis en œuvre.

ANNÉE 1969

En 1969, le chantier est, pour l'essentiel, consacré à des travaux *d'aménagement et de mise en valeur du château*, à la création d'un nouveau chemin d'accès au donjon depuis la chapelle, par la face nord du dernier palier du promontoire. À la fin de l'été, le responsable du chantier pourra d'ailleurs noter, dans son compte rendu : *il manqua peut-être cette année, du déblaiement archéologique au goût des jeunes* (*En direct de nos châteaux*, 33, octobre 1969, n.p.), illustrant ainsi l'importance qu'avait prise cette activité durant les trois années précédentes. Il n'est pas impossible – on peut toujours espérer que la raison l'emporte – que cet arrêt des *gros déblaiements* à Lavardin résulte pour partie de l'effet des critiques exprimées par les archéologues,



Fig. 29 : État du terrassement par fronts de taille effectué par le Club du Vieux Manoir devant le grand logis du deuxième palier du promontoire (état été 1969).



Fig. 30 : Espace en avant du grand logis du deuxième palier du promontoire après les *déblaiements archéologiques* et aménagements touristiques réalisés par le Club du Vieux Manoir (état 2014).

peut-être renforcées par l'exemple des véritables fouilles entreprises au château de Fréteval, à partir de l'été 1968.

Le vidage de la tour flanquant le logis *du Capitaine*, au nord, sera néanmoins avancé durant l'été, permettant de constater qu'elle avait servi de dépotoir, probablement à l'usage de ce dernier. Alors réalisé au piochon et à la pelle à main, ce travail a permis de recueillir un abondant mobilier, qui a été ensuite dispersé ou perdu. C'est ce dépotoir du bas Moyen Âge qui fera l'objet d'une fouille de sauvetage en 1975, travail qui conduira à la découverte d'un abondant mobilier céramique datable de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle, le seul de ce genre en provenance du Château à être aujourd'hui conservé et exposé au musée de Vendôme (voir *supra*).

APRÈS 1976

C'est en 1976 que l'arrêté sous-préfectoral, qui avait ordonné l'arrêt des déblaiements et avait servi de prétexte au retrait du Club du Vieux Manoir en 1970, est annulé. À la demande pressante de la municipalité de Lavardin et de la Nouvelle association de sauvegarde du château de Lavardin, et sur un programme de travaux cette fois imposé ou accepté par l'architecte en chef des Monuments historiques : Pierre Lebouteux, le Club du Vieux Manoir se décide alors à reprendre ses activités au château (*En direct de nos châteaux*, 64, mai 1976, p. 6).

L'objectif des travaux est redéfini en fonction des exigences de l'Architecte, avec un programme se limitant dorénavant à *la stabilisation, la confortation et la mise en valeur des ruines* (*En direct de nos châteaux*, 67, février 1977, p. 5). Mais les inquiétants travaux de pelle et de pioche ne sont pas tout à fait abandonnés : sur le premier palier du promontoire, la basse-cour est *nivelée*, sur le deuxième palier l'espace situé au-dessus de la salle de garde déblayé afin de réaliser des travaux d'étanchéité sur la voûte de la salle de garde du grand logis (BECKELYNCK, 1977, p. 5 ; *En direct de nos châteaux*, 64, 1976, p. 10).

Durant l'été, le parement de l'extrémité du palier rocheux qui sert d'assise à la tour *du Capitaine* est reconstitué par endroits. Dans un *souci de restauration globale de la baille intérieure* (ou basse-cour), il est décidé de retrouver les fondations de la courtine entre le châtelet et la tour de flanquement situé en haut de l'ancien escalier d'accès au site, puis de reconstituer sur une semelle de béton la muraille *sur 38 m de longueur et 3 m de large*, toujours avec des pierres récupérées sur le site.

Le rapport des travaux rapporte que les *déblaiements importants* effectués pour retrouver des vestiges de l'ancienne courtine et établir les fondations de la reconstitution, n'aboutirent à *aucun résultat archéologique*, concluant que : *la courtine fut non seulement démantelée, mais que ses fondations furent sapées ou bien*



Fig. 31 : Mise en place de la semelle de béton servant de fondation à la restitution de la courtine touchant au châtelet, nivellement du premier palier du promontoire (CVM, 1976).

détruites, lors des siècles d'abandon, afin de servir de carrière de pierre (PIFFET, 1976, p. 68).

Nous pouvons à nouveau voir dans ces déblaiements, réalisés à la pelle et à la pioche, à travers des couches archéologiques dont il y a lieu de penser que certaines étaient encore en place, un nouvel exemple de ce qu'il aurait fallu éviter depuis le début des travaux effectués sur le site du château. Comme le préconisera Claude

Leymarios trois ans plus tard (BSAV, 1979, p. 40), il aurait été préférable de faire précéder ces travaux, d'ailleurs pas vraiment nécessaires..., d'au moins une série de sondages archéologiques. Ajoutons que ces sondages auraient dû avoir pour objet de repérer les faits susceptibles d'être reconnus par la méthode stratigraphique : sol naturel, éventuelle tranchée de construction de l'enceinte, couches de construction, d'occupation (XII^e-XVI^e siècle), de destruction et de récupération, puis d'abandon, enfin de fouilles antérieures (XVII^e-XIX^e siècle). Cela quel que soit l'état de conservation des archives du sol en cette partie du château, il paraît inconcevable de n'obtenir aucun résultat archéologique susceptible de faire l'objet d'un rapport, si décevant fût-il (voir : LEYMARIOS, SCHWEITZ, 1979). Sauf à limiter son ambition archéologique à dégager des substractions ou à creuser des fouilles du type de celles destinées à recevoir des fondations...

Le projet de poursuivre des déblaiements archéologiques [ailleurs] dans la baille intérieure du château sera heureusement mis de côté par les responsables du chantier, du moins : tant que les travaux de stabilisation des maçonneries n'auront pas été menés. La responsable du chantier précise que si déblaiement archéologique il y a, il viendra en son temps, mis au programme des travaux au même titre que la stabilisation et dans le but de la mise en valeur générale du monument (BECKELYNCK, 1977, p. 8). Notons que l'archéologie (de pelle et de pioche) n'intervient toujours, dans cette démarche quelque peu dévoyée, que comme une simple auxiliaire de la valorisation touristique du monument. La protection administrative des sites archéologiques s'étant sérieusement renforcée en ces années, ce temps ne pourra pas advenir. On perçoit toujours que les travaux évoqués dans le nouveau projet du Club du Vieux Manoir, à Lavardin, n'ont pas clairement pour objet de compléter la connaissance archéologique du

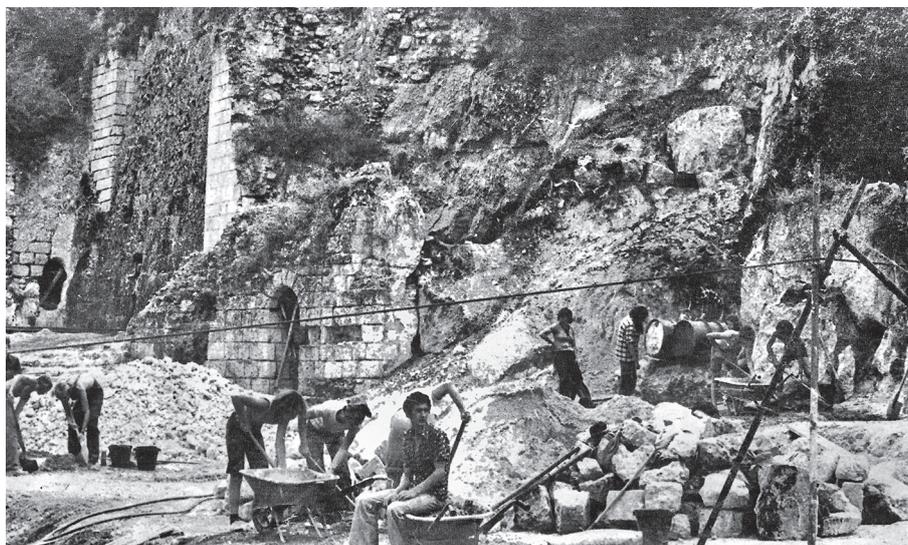


Fig. 32 : Déblaiement archéologique et nivellement de la basse-cour sur le premier palier du promontoire (CVM, 1976).



Fig. 33 : Déblaiement archéologique opéré au sud de l'escalier du grand logis du deuxième palier du promontoire (1976/1977).

château, mais uniquement sa *mise en valeur générale*, avec, peut-être, l'espoir de trouver de nouveaux vestiges à présenter aux visiteurs. Cela, un peu comme s'il s'agissait de montrer une nouvelle attraction dans un parc de loisirs...

D'autres *déblaiements archéologiques* limités ont néanmoins dû être opérés en d'autres endroits du château après 1976, c'est au moins le cas, nous l'avons constaté au cours de l'une de nos rares visites, au sud de l'escalier du grand logis, sur le deuxième palier du promontoire. Mais cela est une autre histoire, que d'autres auteurs mieux informés se devront d'écrire, en étant peut-être en mesure de compléter les quelques données qui viennent d'être exposées.

Des zones archéologiques préservées ?

Au terme de cette rapide évocation des *déblaiements archéologiques* réalisés au château de Lavardin de 1966 à 1969, puis à partir de 1976, se pose évidemment la question savoir ce qui peut rester des *archives du sol* sur le site du château de Lavardin. Question incontournable pour tous ceux qui aimeraient pouvoir trouver, un jour, des réponses aux multiples interrogations qui naissent de l'étude d'un château qui a été largement ruiné et dont l'analyse détaillée s'avère bien difficile.

La destruction d'une partie des *archives du sol* du fait de l'activité du Club du Vieux Manoir à Lavardin est venue s'ajouter à celle qu'avaient causée les différents travaux de pelle et de pioche menés depuis la fin du XIX^e siècle. Parmi ces derniers, citons ceux opérés par le savant abbé Gabriel Plat en 1922-1923 (PLAT, 1924), travaux que nous avons signalés dans le *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois* en 2006 (p. 77-78).

Les *travaux de dégagement* de l'abbé Plat ont reçu, sur proposition de son Comité des sites et monuments, une aide financière du Touring Club de France : au moins 1000 francs en 1923 (RTCF, 345, mai 1923,

p. 213 ; 356, mai 1924, p. 223). En 1925, ce premier financement sera complété par une somme de 4000 francs destinée à des opérations de consolidation, également effectuées sous le contrôle de l'abbé Plat, correspondant local du Comité des sites et Monuments. Cela, sous réserve *que les propriétaires* [Raynal de Bâvre] *voudront bien contribuer au moins sur le produit des entrées, et pour une part aussi forte que possible, à ces travaux de consolidation* (RTCF, 366, avril 1925, p. 169). On constate que l'intérêt du Comité des sites et monuments du Touring Club de France pour le déblaiement (plus ou moins archéologique) et la mise en valeur des ruines du château de Lavardin se maintiendra, puisque cette association dédiée au tourisme culturel prendra soin d'être représentée lors de l'installation du Club du Vieux Manoir sur le site en 1966 (voir *supra*).

Outre les déblaiements archéologiques dirigés par l'abbé Plat, d'autres travaux de cette nature ont été menés durant la seconde moitié des années 1920 par les propriétaires des ruines : le baron et la baronne Raynal de Bâvre, héritiers de la famille des Querhoënt-Montoire¹¹, demeurant à Pezou. Si on ignore le détail de ces travaux, qui ont été à peine évoqués dans deux bulletins de la Société historique et archéologique du Maine, en 1926 et 1928, tout porte à penser qu'ils ont dû être notables, et de nature encore moins scientifique que ceux de l'abbé Plat, avec pour objet central, sinon unique, de rendre les ruines plus attrayantes pour les touristes. Il en sera plus ou moins de même une quarantaine d'années plus tard avec les travaux du Club du Vieux Manoir, illustrant une ambition de même nature, assez commune depuis le XIX^e siècle, et dont on peut être certain qu'elle a eu un impact négatif sur la conservation des *archives du sol* et du bâti archéologique de bien d'autres monuments du même type.

Notons qu'autour de 1925, la famille Raynal de Bâvre affecte la moitié du (maigre) produit des visites du château à *des fouilles ou à des travaux de dégagement et de consolidation* [...], *commençant à dégager l'entrée d'un des souterrains, retrouvant la salle du Conseil, qui donnait sur le Loir* [regardée comme la crypte de la chapelle castrale], *déblayant la salle de garde* [probablement celle du grand logis du second palier du promontoire] (TRIGER, 1926, p. 154). Les propriétaires ont alors pour grand projet, et ce sera d'ailleurs l'un de ceux du Club du Vieux Manoir quarante ans plus tard : *de dégager entièrement le réseau des souterrain* (*Ibid.*, p. 157). Il leur semble que grâce à ces travaux, le château *méritera de compter parmi les plus*

11. En 1789 les ruines du château appartiennent à Jean, Sébastien de Querhoënt; en 1847 à M. Raynal de Bâvre, époux d'une demoiselle de la Vallière de Tarragon de Querhoënt; elles seront toujours la propriété du baron Raynal de Bâvre en 1948 (CHAVIGNY, 1948, p. 304). Tous les déblaiements réalisés sur le site depuis le milieu du XIX^e siècle, à des fins d'aménagements touristiques ou pour des raisons de nature plus clairement archéologique, ont donc été réalisés ou autorisés par cette famille. Cela, à une époque où n'existait pas encore la nécessité d'une autorisation administrative pour ouvrir des fouilles archéologiques, comme ce sera le cas à partir de 1941.

précieux spécimens d'architecture militaire du Moyen Âge que possède la France (Ibid., p. 157). Constatons à cette occasion la place qu'occupent les souterrains et les autres cavités aménagées du Moyen Âge, telles les fort mystérieuses *caves des Vierges* à Lavardin (SCHWEITZ, 1986, 2005), dans l'imaginaire des sites patrimoniaux et du tourisme populaire, toujours féru de traditions populaires ou d'explications demi-savantes.

Déjà membres de la Société archéologique du Vendômois en 1926, les propriétaires du Château seront admis dans les rangs de la Société historique et archéologique du Maine (*Ibid.*, p. 154). Ayant compris l'intérêt archéologique des ruines du château de Lavardin, à la suite de la visite de quelques-uns de ses membres en 1926, la Société mancelle va contribuer financièrement aux travaux qu'y poursuit la famille Raynal de Bâvre. Elle leur attribuera à cet effet une subvention, qui sera utilisée pour *faire dégager* (par des terrassiers rémunérés) des vestiges à proximité de l'*Escalier d'honneur*, sur le deuxième palier du promontoire, comme à l'extrémité du *grand souterrain, côté pont-levis*, sur le premier palier (*Chronique...*, 1928, p. 121-122).

En l'absence de toute publication des déblaiements opérés durant ces années 1920, par l'abbé Plat comme par la famille Raynal de Bâvre, il est actuellement impossible de se faire une idée précise de leur nature et de leur ampleur, et surtout d'estimer l'importance des destructions qu'ils ont pu entraîner. Seules des fouilles stratigraphiques seraient à même de le faire, et elles ne sont pas à l'ordre du jour. Mais en tout état de cause, ils ont dû causer des dégâts similaires à ceux résultants des *déblaiements archéologiques* opérés par le Club du Vieux Manoir à partir de 1966. N'oublions pas non plus que ces déblaiements menés au XX^e siècle se sont ajoutés aux excavations qui ont été opérées dans des ruines transformées en carrière de pierres déjà taillées, probablement depuis le XVII^e siècle, si ce n'est les dernières années du siècle précédent.

À la bien faible lumière des données et des souvenirs qui viennent d'être évoqués, à propos des travaux menés à partir de 1966, on peut néanmoins tenter d'entrevoir ce qui a pu être préservé d'un patrimoine archéologique dont on se doute qu'il a été mis à mal par les déblaiements opérés depuis la fin du XIX^e siècle. Claude Leymarios l'estimait *en grande partie détruit* (BSAV, 1979, p. 40) par les travaux de pelle et de pioche du Club du Vieux Manoir, auxquels nous ajoutons, pour faire bonne mesure, ceux opérés précédemment. Il nous semble néanmoins qu'en un certain nombre d'emplacements, il soit probable que ces fâcheux *déblaiements archéologiques* n'aient pas atteint ou entièrement détruit les strates les plus profondes, les plus anciennes, les plus dignes d'intérêt pour une saisie des origines de l'occupation du site. Espérons que le principe de la recherche des *sols d'origine* comme fond de fouille, à partir des seuils repérés à proximité, niveau correspondant plus ou moins à l'occupation du bas Moyen Âge, a pu protéger certaines des couches d'occupation les plus anciennes.

Sur le premier palier du promontoire, même si un certain nombre d'entre elles ont pu être vidées depuis le XIX^e siècle, il est possible qu'une partie des sépultures du cimetière du haut Moyen Âge ait été préservée, principalement à l'extrémité de ce palier. La partie inférieure de la tour semi-troglodytique accolée à l'enceinte du deuxième palier du promontoire, en arrière du châtelet, reste à fouiller. Elle a pu servir de dépotoir, comme cela a été le cas pour la tour du même type qui flanque le logis *du Capitaine*, au nord du deuxième palier. Le puits accessible à l'entrée du cellier troglodytique n'a pas été entièrement déblayé. Il est possible que l'espace situé entre le deuxième palier du promontoire et l'emplacement de la première enceinte, autour de ce qui paraît être une cuisine castrale, n'ait pas été déblayé jusqu'au rocher. Un sondage réalisé au pied de la tour flanquant le logis *du Capitaine* au nord pourrait seul permettre de déterminer si cette partie de la basse-cour a effectivement été isolée par une courtine transversale, reliant cette tour à la première enceinte.

L'espace situé entre le pied de la chemise du donjon et l'emplacement de la première enceinte, au sud du site, n'a pas fait l'objet de *déblaiements archéologiques*. Sur cette pente raide et embroussaillée, dépourvue de chemin d'accès, nous pouvons observer les vestiges d'un logis bâti au pied de la chemise, et, plus bas, l'aboutissement d'un large souterrain (du XV^e siècle?) mettant en communication le corps de garde situé sous le grand logis du deuxième palier du promontoire et une poterne ouvrant sur la partie basse du fossé en roc creusé à l'ouest du donjon.

Sur le deuxième palier du promontoire, qui a lui connu d'importants *déblaiements archéologiques*, il pourrait ne plus guère conserver de stratigraphies en place, comme cela semble être le cas à l'emplacement du logis *du Capitaine*. Les remblais situés sous le carrelage de la salle bâti au nord du grand escalier au XV^e siècle, comme dans la salle ou la cour située au sud de cet escalier n'ont pas été totalement enlevés. L'existence de sols d'occupation encore en place y est possible, et peut-être ceux en relation avec le logis du XII^e siècle, dont on constate la réutilisation d'un pan de mur au nord de l'escalier. L'énorme masse des remblais gisant au pied de la chemise du donjon n'a pas été totalement dégagée, et elle pourrait effectivement recouvrir quelques vestiges de l'escalier assurant jadis l'accès au dernier palier et au donjon, dans le prolongement de celui qui est encore visible (fin du XV^e siècle).

Mais c'est sur le dernier palier du promontoire que devraient se trouver les *archives du sol* les plus anciennes et les plus précieuses pour la connaissance du premier château féodal, celui élevé par Salomon de Lavardin et ses successeurs au XI^e siècle. L'espace situé entre le donjon et sa chemise pourrait ne pas avoir été déblayé jusqu'au rocher naturel, et des vestiges dégagés puis remblayés par le Club du Vieux Manoir porteraient à penser qu'il subsiste quelques traces de l'entrée ouverte dans la chemise du donjon. À l'intérieur du donjon, des tranchées assez profondes ont été pratiquées



Fig. 34 : Salle du XV^e siècle située au nord du grand logis du deuxième palier du promontoir, où les remblais historiques servant d'assise au carrelage n'ont été qu'en partie enlevés par le Club du Vieux Manoir en 1968-1969 (état 2014).



Fig. 35 : Espace situé au pied du troisième palier du promontoir, où les remblais n'ont été qu'en partie enlevés par le Club du Vieux Manoir en 1967-1968, comme porte à le penser l'entrée du souterrain menant au donjon (état 2014).

à la base des parois occidentale et méridionale de l'édifice, détruisant certainement d'intéressantes relations stratigraphiques entre le bâtiment (celui du XII^e siècle) et ses couches de construction, reconstruction et occupation. Le puits dont l'embouchure avait été dégagée au centre du donjon a depuis été remblayé.

Il est très probable que, le long des parois septentrionale et orientale du donjon subsiste une stratigraphie en relation avec les vestiges du *domicilium* des premiers seigneurs de Lavardin, si minutieusement analysés par Jean-Claude Yvard. Il y a quelque vingt-cinq ans, ce dernier se proposait même, secondé par l'auteur de ces lignes, de demander une autorisation de sondage archéologique afin de vérifier la validité de son hypothèse d'un *domicilium* dont les couches de construction et d'occupation subsisteraient, à un niveau inférieur à celui qui a été dégagé par les travaux du Club du Vieux Manoir et ceux du XIX^e siècle. Comme ce dernier correspond visiblement au seuil de la porte percée à la fin du XIV^e siècle, au bas du donjon du début du XII^e siècle, il est en effet probable que subsistent, sous le niveau du sol actuel, des couches témoignant des phases de construction et d'occupation de ce bâtiment au XI^e et au début XII^e siècle.

À l'ouest du donjon, au-delà d'un fossé en roc, d'une première défense avancée médiévale, suivie d'un second fossé, subsiste une grande butte de terre (motte féodale ? ancien tumulus protohistorique réutilisé ?) qui pourrait

rappeler l'existence du premier château de terre et de bois, celui qu'auraient installé les premiers seigneurs de Lavardin sur le promontoire au tout début du XI^e siècle. Jean-Claude Yvard, se référant aux études de Marcel Deyres en Touraine, et à un inventaire des mottes et fortifications de terre du Haut-Maine publié par Roger Verdier (1978), s'est déclaré partisan de cette hypothèse (1993, p. 9 ; 1994, p. 31). Notons cependant qu'Alexandre de Salies (1865, p. 32 ; 1872, p. 520) a évité de prendre position sur cette question, tout en voyant dans cette butte une position avancée : *certainement une espèce de barbacane*. E. Aubin (1915, p. 46, 48) étudiant cette *butte ou tombelle* à une époque où elle était dégagée du taillis qui la dissimule aujourd'hui aux regards, et encore haute de 8 mètres pour une circonférence de 45 mètres à la base, a également hésité à la considérer comme une motte féodale, du fait qu'elle n'était *pas très aplatie à son sommet*. L'abbé Gabriel Plat y voit lui, en 1925 (p. 362, n. 1), une *motte celtique* réutilisée dans les défenses avancées du Moyen Âge.

Des fouilles menées par Henry Corot et Paul Mallon, durant les étés 1931, 1932 et 1933, sur des vestiges situés à la rencontre du promontoire et du plateau, et donc à proximité immédiate de cette mystérieuse *tombelle*, ont mis au jour des vestiges remontant pour le moins à la Protohistoire. Pour tout compte rendu de ces trois campagnes de fouilles, Paul Mallon paraît

n'avoir laissé (tout au moins localement) qu'un petit tapuscrit (1939), aujourd'hui déposé dans le fonds de la bibliothèque de la Société archéologique du Vendômois. Il y évoque des *fonds de cabanes* fouillés entre la butte et la *limite du terrain du château*, des vestiges significatifs d'une utilisation à des fins funéraires (tumulus), recouvrant ce qui serait un village protohistorique et son enceinte (SCHWEITZ, 2006, p. 78). Il est fort possible qu'une station néolithique ait précédé cette occupation protohistorique, c'est tout au moins ce que portent à penser les découvertes réalisées au cours de prospections menées autour de la *tombelle* dans les années 1910 (AUBIN, 1914). Cette partie du site située à l'ouest du donjon, en partie *défrichée* par le Club du Vieux Manoir (1969), et que ce dernier comptait *explorer* (*Trois châteaux...*, 1970, p. 14), restera heureusement en l'état.

L'ensemble de ces faits permet de rapprocher le cas du château de Lavardin de celui d'autres fortifications médiévales elles aussi implantées sur un site occupé depuis le Néolithique ou la protohistoire. Nous en avons des exemples, connus par des découvertes archéologiques récentes, avec les châteaux d'Amboise (vallée de la Loire), de Chinon (vallée de la Vienne) et d'Angers (vallée de la Maine), forteresses que l'on sait, en outre, avoir été précédées par un *castrum* gallo-romain, voire un *oppidum* gaulois.

Pour clore cette évocation, émettons un souhait : que dans un futur pas trop éloigné quelques sondages bien menés permettent d'exploiter ce qui subsiste des *archives du sol* sur le site du château de Lavardin. Cela, afin de répondre aux nombreuses et passionnantes questions que pose aux archéologues et aux curieux l'occupation du site depuis la Protohistoire, et plus particulièrement les ruines d'un château qui a eu beaucoup à souffrir des travaux de pelle et de pioche évoqués tout au long de cette étude.

Ayons enfin une pensée amicale pour la cohorte de ces bénévoles qui, sur leur temps de congés scolaires, sont venus travailler au château de Lavardin, cela avec l'enthousiasme et le désintéressement qui caractérise ordinairement la jeunesse, à une époque où, par ailleurs, tout paraissait possible, y compris bâtir une société moins inégalitaire, plus intelligente, plus humaine...

Si les chantiers de Lavardin n'ont guère formé ces jeunes aux recherches archéologiques, outre le souvenir impérissable qu'il leur a laissé, ils ont pour le moins contribué à affermir leur intérêt pour la sauvegarde et la connaissance du patrimoine monumental, pour les recherches historiques et archéologiques. Quelques-uns d'entre eux ont d'ailleurs fait carrière en ce domaine, d'autres ont fait de l'étude ou de la protection du patrimoine un élément fort de leur *projet de vie*, parallèlement à leur activité professionnelle. Au-delà des critiques portées, ici, quant à la nature des *déblaiements archéologiques* réalisés durant ces années, sans parler des utiles travaux de consolidation effectués entre 1976 et 1985, ne pourrait-on pas considérer que ces chantiers (comme d'ailleurs ceux ouverts au château de



Fig. 36 : Jeune guide du Club du Vieux Manoir s'efforçant de faire partager son intérêt pour le château et sa passion pour l'archéologie médiévale, dans les ruines du logis *du Capitaine* (été 1968).

Fréteval...) ont eu une utilité sociale : celle d'apprendre à toute une jeunesse les règles de base d'un savoir-vivre et travailler au sein d'une collectivité ?

Principales références bibliographiques

Histoire du Club du Vieux Manoir

En direct du château, devenu *En direct de nos châteaux*, bulletin de liaison du Club du Vieux Manoir [coll. incomplète depuis 1966].

[ANONYME] – *Club du Vieux Manoir. Sauvetage de monuments, archéologie, histoire*, s.l. [Argy], Club du Vieux Manoir, s.d. [éd. de 1968 et 1970], tapuscrit, ronéo.

[ANONYME] – « Maurice Duton (1928-2000) : le fondateur du Club du Vieux Manoir », *Graines d'histoire. La mémoire de l'Aisne*, 14, décembre 2001, p. 34-36.

DINE (M.) – « Lavardin est-ce une condamnation ? », *En direct de nos châteaux*, 37, juin 1970, p. 9-10.

DINE (M.) – *Club du Vieux Manoir : Hier et Aujourd'hui*, numéro spécial des *Cahiers médiévaux*, 22, 1982.

LAGARDE (Pierre de) – *Chefs-d'œuvre en Péril*, Paris, René Julliard, 1964, p. 198-203.

Souvenirs de l'auteur (1968-1970) : chantiers de Lavardin, Argy, Hérisson.

Sur Internet (consultation 2012-2013) : <http://www.aisnenouvelle.fr> ; <http://www.clubduvieuxmanoir.fr> ; <http://sixzif.over-blog.com> ; <http://www.aubelyze.eu> (blog d'Élizabeth Duton) ; etc.

Publications du Club du Vieux Manoir

[ANONYME] – *Trois châteaux : Lavardin, Hérisson, Valady*, Coll. Club du Vieux Manoir, I, Paris, Nouvelles éditions latines, s.d. [vers 1970].

BECKELYNCK (T.) – « La forteresse de Lavardin », *En direct de nos châteaux*, 67, février 1977, p. 5-9.

BESSON (R.) – « Une pierre au château de Lavardin », *En direct de nos châteaux*, 30, avril 1969, p. 12-13.

- LINGLET (É.) – *Forteresses de Lavardin*, s.l. [Argy], Club du Vieux Manoir, s.d. [1968], ronéo.
- PIFFET (C.) – «Le château-fort de Lavardin (Loir-et-Cher). Historique - descriptif des ruines - camp chantier de 1976», *Cahiers médiévaux*, 15, 1977, p. 61-68.
- PIFFET (C.) – «Recherches sur la châtelainie de Lavardin des origines à la fin du XII^e siècle», *Cahiers médiévaux*, 17, 1979, p. 101-128 [extrait d'un mémoire de maîtrise d'histoire].
- PIFFET (C.) – «Le château-fort de Lavardin du VII^e au XII^e siècle», *Cahiers médiévaux*, 18, 1980, p. 99-103.
- SCHWEITZ (D.) – «Deux marelliers au château de Lavardin», *En direct de nos châteaux*, 36, avril 1970, p. 21-23.

Le chantier de Lavardin vu par la presse locale

Nouvelle République du Centre-Ouest, éd. de Loir-et-Cher : 21 juin 1966; 27 juin 1966; 26 août 1966; 13 septembre 1968; 14 février 1972; 6 novembre 1975; 2 avril 1976; 30 juillet 1976; 1^{er} septembre 1976; 11 août 1977; 31 août 1977; 21 juillet 1981; 5 août 1985; 26 mars, 1986; 26 août 1986; 4-5 juin 1994; 2-3 juillet 1994; etc.

Études sur le château de Lavardin

Ne sont cités que les titres des études ayant porté, pour partie ou totalité, sur des vestiges concernés par les déblaiements archéologiques réalisés au cours des années 1966-1969, 1976..., ou issues des recherches amorcées au cours de ces années.

- LEYMARIOS (C.), SCHWEITZ (D.), LACROIX (M.) – «Étude archéologique d'une crypte du haut Moyen Âge au château de Lavardin», *BSAV*, 1979, p. 41-54.
- SCHWEITZ (D.) – «Une petite cavité à Lavardin (Loir-et-Cher)», *Bulletin de la Société française d'étude des souterrains*, 3, 1972, p. 14-15 [souterrain-refuge du fossé].
- SCHWEITZ (D. et A.) – «Contribution archéologique à l'étude du château de Lavardin : la cuisine troglodytique de la basse-cour et son four (XIV^e-XV^e siècles)», *BSAV*, 1976, p. 63-73.
- SCHWEITZ (D.) – «Chronique des fouilles médiévales : Château de Lavardin (Loir-et-Cher)» [fouille du dépotoir], *Archéologie médiévale*, 1976, p. 365.
- SCHWEITZ (D.) – «Céramique en provenance du Beauvaisis à Lavardin», *BSAV*, 1978, p. 87-88.
- SCHWEITZ (D.) – «Étude archéologique d'un dépotoir domestique du XIV^e siècle au château de Lavardin», *BSAV*, 1979, p. 55-70.
- SCHWEITZ (D.) – *Contribution archéologique à l'étude de la céramique du Bas Moyen Age en Vendômois*, mémoire de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, 1979, bibliothèque municipale de Tours, cote : C6.158].
- SCHWEITZ (D.) – «L'équipement domestique d'un châtelain du XIV^e siècle à Lavardin», in : *La céramique dans la Région Centre de l'époque*

gallo-romaine au XX^e siècle, catalogue de l'exposition organisée par l'Association des conservateurs de la région Centre, Blois et musées de la région Centre, octobre 1980-décembre 1982, s.l., ACRC, 1980, p. 34-42.

- SCHWEITZ (D. et A.) – «Château de Lavardin», in : *Congrès archéologique de France, 139^e session, Blésois et Vendômois, Blois, 1981*, Paris, Société française d'archéologie, 1986, p. 218-227 [une partie des planches non publiée].
- SCHWEITZ (D.) – *Les ustensiles en céramique dans l'équipement domestique préindustriel du centre de la France (XIV^e-début XX^e siècle)*, thèse de doctorat de 3^e cycle en anthropologie sociale et historique, sous la dir. Jean-Marie Pesez, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1983, 2 vol., tapuscrit.
- SCHWEITZ (D.) – «Les grès du Beauvaisis en Vendômois (XIV^e-XV^e siècles)», *Bulletin du Groupe de recherches et d'études de la céramique du Beauvaisis*, 7, 1985, p. 85-100.
- SCHWEITZ (D.) – «Note sur les souterrains du château de Lavardin (Loir-et-Cher)», *Bulletin de la Société française d'étude des souterrains*, 57, 1986, p. 5-10.
- SCHWEITZ (D.) – «Un ermitage troglodytique à Lavardin (Loir-et-Cher)», *Bulletin de la Société française d'étude des souterrains*, 59, 1986, p. 102-109 [Caves des Vierges].
- SCHWEITZ (D.) – «Sur l'organisation de l'espace au château de Lavardin : galeries et escaliers souterrains (XIV^e et XV^e siècles)», *BSAV*, 2005, p. 69-82.
- SCHWEITZ (D.) – «Une musse médiévale à Lavardin», *Le Bas Vendômois. Revue d'histoire et traditions populaires*, 13, 2005, p. 16-19.
- SCHWEITZ (D.) – «Sur l'émergence d'une identité patrimoniale en Vendômois : l'exemple des études sur le château de Lavardin (XIX^e-XX^e siècles)», *BSAV*, 2006, p. 72-93.
- SCHWEITZ (D.) – «Du troglodytisme ligérien à l'architecture castrale : l'exemple du château de Lavardin (XIV^e-XV^e siècles)», *BSAV*, 2014, p. 69-86.
- SCHWEITZ (D.) – «Des tables de jeu au symbole chrétien : marelles et "triple enceinte" du XV^e siècle gravées au château de Lavardin», *BSAV*, 2014, p. 87-111.
- SCHWEITZ (D.) – «Du symbole druidique au symbole chrétien : historiographie de la triple enceinte en Loir-et-Cher», *Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-cher*, 1^{re} partie, 69, 2014; 2^e partie, 70, 2015, à paraître.
- YVARD (J.-C.) – *Le donjon résidentiel de Lavardin vers l'an 1400*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 1993.
- YVARD (J.-C.) – «Sur l'existence d'un *domicilium* (fin du XI^e siècle) au donjon de Lavardin, Loir-et-Cher», *BSAV*, 1994, p. 27-31.

Publications touristiques sur Lavardin

- [ANONYME] – *Lavardin, histoire, monuments*, s.l. [Montoire?], éd du syndicat d'initiative *Au pays du poète Ronsard*, s.d. [vers 1960].

BERNADAC (J.) – *Lavardin*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 1996.

LAGRANGE (A.), FERNON (J.-P.) – *Lavardin. Le plus français des villages de France*, s.l. [Lavardin], éd. de la Nouvelle association de sauvegarde du Château de Lavardin, 1974.

LAGRANGE (A.), FERNON (J.-P.), GADIOU (A.) – *Lavardin : le plus français des villages de France*, s.l., s.n., 1994.

Études sur les châteaux de Fréteval et Montoire

Ne sont cités que les titres des principales études issues des travaux menés, tout au moins à leur origine, en réaction contre les rumeurs d'extension des « déblaiements archéologiques » réalisés au château de Lavardin de 1966 à 1969. Ces titres contribuent à amorcer une histoire de l'archéologie médiévale en Vendômois, durant la seconde moitié du XX^e siècle, en connexion avec la Société archéologique du Vendômois.

Nouvelle République du Centre-Ouest – éd. de Loir-et-Cher : 28 août 1968 ; 16 septembre 1969 ; 8 septembre 1981 ; 27 juillet 1998, etc.

[COLLECTIF] – *Vivre dans le donjon au Moyen Âge. Colloque de Vendôme, 12 et 13 mai 2001*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 2005.

CHAPELOT (J.) – « Le château de Fréteval (Loir-et-Cher) et sa place dans l'architecture militaire des XI^e et XII^e siècles », *BSAV*, 1969, p. 17-70.

CHAPELOT (J.) – « Chronique d'archéologie médiévale : I - Château de Fréteval (Loir-et-Cher) : XI^e et XII^e siècles », *Revue archéologique du Centre de la France*, 9-1, 1970, p. 4-8.

CHAPELOT (J.) – « Chronique d'Archéologie médiévale : un château-fort du Moyen Âge, Fréteval (Loir-et-Cher) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 10-1-2, 1971, p. 15-18.

DIRY (B.), LEYMARIOS (C.) – « Bilan numismatique des fouilles du château de Fréteval (Loir-et-Cher) », *Cahiers numismatiques*, 150, décembre 2001, p. 47-69.

LEYMARIOS (C.) – « Chronique des fouilles médiévales : Château de Fréteval (Loir-et-Cher) », in : *Archéologie médiévale*, 1971, p. 293-294 ; 1972, p. 395 ; 1973-1974, p. 410 ; 1975, p. 502-503 ; 1976, p. 363-365, 1977, p. 276-278 ; 1978, p. 290-291 ; 1979, p. 176 ; 1980, p. 418-419 ; 1981, p. 299-300 ; 1982, p. 351-353 ; 1983, p. 296-298 ; 1984, p. 353-355 ; 1985, p. 270-271 ; 1987, p. 237-239 ; (Sylvie Courivaud et Philippe Bouclet) 1988, p. 358.

LEYMARIOS (C.) – [présentation des fouilles effectuées au donjon de Fréteval], in : *Château-Gaillard. Études de castellologie médiévale*, VII, *Actes du colloque international tenu à Blois 2-7 septembre 1974*, Caen, Centre de recherches archéologiques médiévales, 1975, p. 10-13.

LEYMARIOS (C.) – « Le château de Fréteval : architecture, histoire et archéologie [novembre 1973] »,

Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher, XXXVI, 1980, p. 151-159.

LEYMARIOS (C.) – « Le four à pain du château féodal de Fréteval (Loir-et-Cher) », *Archéologie médiévale*, X, 1980, p. 341-349.

LEYMARIOS (C.) – « Le château de Fréteval », in : *Congrès archéologique de France, 139^e session, Blésois et Vendômois, Blois, 1981*, Paris, Société française d'archéologie, 1986, p. 202-207.

LEYMARIOS (C.) – « Fréteval, le château et son donjon. Présentation architecturale », *BSAV*, 1987, p. 12-72.

LEYMARIOS (C.) – « Trente ans de fouilles archéologiques à Fréteval », *Patrimoine de votre commune : 4, Fréteval*, Blois, Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie en Loir-et-Cher, 1994, p. 36-51.

LEYMARIOS (C.) – « Les structures à feu du château de Fréteval », in : *Préhistoire, histoire et patrimoine en Loir-et-Cher*, 2, Blois, Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie en Loir-et-Cher, 2000, p. 49-56.

LEYMARIOS (C.) – « Le châtelet du château féodal de Fréteval », in : *Préhistoire, histoire et patrimoine en Loir-et-Cher*, 2, Blois, Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie en Loir-et-Cher, 2000, p. 57-58.

LEYMARIOS (C.) – *Fréteval : histoire d'une forteresse médiévale*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 2001.

LEYMARIOS (C.) – « Éléments d'architecture comparée : Fréteval, Mondoubleau, Coulommiers-la-Tour », in [Collectif], *Vivre dans le donjon au Moyen Âge. Actes du colloque de Vendôme 12-13 mai 2001*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 2005, p. 51-63.

LEYMARIOS (C.) – « Forteresses médiévales : histoire, généalogie, architecture et archéologie », in : Leymarios (C.), avec Daniel Schweitz, André Michel, *Forteresses médiévales en Vendômois*, in : *Coll. Documents*, 11, Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie en Loir-et-Cher, 2007, p. 31-104.

MICHEL (A.) – « Le château de Montoire : une cave aménagée », *BSAV*, 1980, p. 34-42.

MICHEL (A.) – « Premier bilan des fouilles effectuées au château de Montoire (Loir-et-Cher) [1978] » ; « Château féodal de Montoire. Campagne de fouilles archéologiques de 1981 », *Histoire et traditions populaires du Bas-Vendômois*, 1, 1984, n.p.

MICHEL (A.) – « La boulangerie-cuisine du château féodal de Montoire-sur-le-Loir », in : [Collectif], *Mélanges offerts à Claude Leymarios*, Blois, Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie en Loir-et-Cher, 1997, p. 57-62.

MICHEL (A.), YVARD (J.-C.) – « Le donjon résidentiel de Montoire sur le passage XI^e-XII^e siècle », in [Collectif], *Vivre dans le donjon au Moyen Âge. Actes du colloque de Vendôme 12-13 mai 2001*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 2005, p. 39-49.

YVARD (J.-C.), MICHEL (A.) – *Le château féodal de Montoire, XI^e-XV^e siècle*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 1996.

Historiographie de l'archéologie en Vendômois

LEYMARIOS (C.) – «L'impulsion donnée par la Société archéologique du Vendômois aux recherches archéologiques à partir des années 1960», *BSAV*, 2013, p. 291-35.

SCHWEITZ (D.) – *L'identité traditionnelle du Vendômois : des travaux d'érudition locale à la reconnaissance d'un pays de la Vieille France : fin XVIII^e-XX^e siècle*, Vendôme, Éd. du Cherche-lune, 2008.

SCHWEITZ (D.) – «Sur l'étude et la protection des châteaux et fortifications du Moyen Âge en Vendômois (XIX^e-XX^e siècles)», in : Claude Leymarios, avec Daniel Schweitz, André Michel, *Forteresses médiévales en Vendômois*, Blois, Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie en Loir-et-Cher, Coll. Documents, 11, 2007, p. 7-12.

Le chantier scout de 1962

Archives de l'association Histoire du Scoutisme en Sarthe (Le Mans) : dossier Maurice Sergent.

Informations de Maurice Sergent, 2014.

Nouvelle République du Centre-Ouest, éd. de la Sarthe : 5 juillet 1962 ; éd. de Loir-et-Cher : 20, 23, 25, 28-29, 30, 31 juillet 1962, 26 juin 1966 ; *Ouest-France*, éd. de la Sarthe : 28-29 juillet 1962.

Divers

Revue du Touring Club de France – 345, mai 1923 ; 356, mai 1924 ; 366, avril 1925.

[ANONYME] – «Chronique», *Revue historique et archéologique du Maine*, LXXXIV, 1928, p. 120-124.

AUBIN (E.) – «La butte ou tombelle du château de Lavardin», *BSAV*, 1915, p. 45-53.

BARTHÉLEMY (D.) – *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV^e siècle*, Paris, Fayard, 1993 [thèse d'État].

BOÛARD (M. de) – «De l'aula au donjon. Les fouilles de la Motte de la Chapelle à Doué-la-Fontaine (X^e-XI^e siècles)», *Archéologie médiévale*, III-IV, 1973-1974, p. 5-110.

BOÛARD (M. de) – «Avant-propos», in : *Château-Gaillard. Études de castellologie médiévale*, VII, *Actes du colloque international tenu à Blois Blois 2-7 septembre 1974*, Caen, Centre de recherches archéologiques médiévales, 1975, p. 5-20.

CHAVIGNY (J.) – «Dans les ruines de Lavardin», *Le Flambeau du Centre*, NS, 7, juillet-septembre 1948, p. 291-304.

COUDERC (J.-M.) – «Jean-Claude Yvard (1933-1999)», *Norois*, 184, 1999-4, p. 535-538.

DIMIER (Père A.), KAMOWSKI (J.) – «Journal de fouilles de l'église de Trois-Fontaines (étés 1963-1964)», in : *Mélanges à la mémoire du Père Anselme Dimier, I - Père Anselme Dimier, I - L'homme, l'œuvre*, Pupillin, Benoît Chauvin éd., 1987, p. 457-470.

GUILLEMIN (D.) – *Le château de Hérisson, Allier, XI^e-XIII^e-XV^e siècles : compte-rendu de la campagne de travaux menée de 1966 à 1970 inclus par le Club du Vieux Manoir*, s.l. [Paris], Club du Vœux Manoir, s.d. [1972], non consulté.

KAMOWSKI (J.) – «Souvenirs des fouilles de Trois-Fontaines (été 1963-1964)», in : *Mélanges à la mémoire du Père Anselme Dimier, I - Père Anselme Dimier, I - L'homme, l'œuvre*, Pupillin, Benoît Chauvin éd., 1987, p. 475-477.

LEPAGE (Y.) – «Recherches sur les chevaliers dans le comté de Vendôme de 1030 à 1150», *BSAV*, 1970, p. 140-152.

LEYMARIOS (C.) – *Histoire d'une forêt beauceronne : Marchenoir*, Blois, Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie en Loir-et-Cher, coll. Documents, 12, 2010.

MALLON (P.) – *Les fouilles de Lavardin (Loir-et-Cher), 1931-1933*, mémoire tapuscrit, s.d. [1939], 9 ff. (bibliothèque de la SAV).

PLAT (abbé G.) – *Rapport sur les fouilles du château de Lavardin (1922-1923)*, Paris, Société française des fouilles archéologiques, musée Guimet, 1924.

PLAT (abbé G.) – «Lavardin», in : *Congrès archéologique de France, LXXXVIII^e session, Blois, 1925*, Paris, A. Picard - Société générale d'imprimerie, 1926, p. 315-368.

SALIES (A. de) – *Notice sur le château de Lavardin (Loir-et-Cher)*, Tours, impr. Jules Bouserez, 1865.

SALIES (A. de) – «Rapport [...] sur l'excursion faite aux Roches, à Montoire, Trôo et Lavardin», in : *Congrès archéologique de France, 39^e session, Vendôme, 1872*, Paris, Derache [...], 1873, p. 459-525.

SCHWEITZ (D.) – «Alexandre Danouilh de Salies (1815-1883). Un exemple de rédemption sociale par l'érudition locale et le journalisme», *Revue de Comminges*, CXXIII, 2007, 3-4, p. 317-350.

TRIGER (R.) – «Lavardin, Trôo, Poncé. Excursion de la Société historique et archéologique du Maine, jeudi 24 juin 1926», *Revue historique et archéologique du Maine*, LXXXII, 1926, p. 145-172.

VERDIER (R.) – *400 mottes, fortifications, enceintes en terre du Haut-Maine*, Le Mans, Éd. du Racaud, 1978.

VERGNOLLE (É.) – «L'église Saint-Genest de Lavardin», in : *Congrès archéologique de France, 139^e session, Blésois et Vendômois, Blois, 1981*, Paris, Société française d'archéologie, 1986, p. 208-217.

Sur Internet : <http://www.lavardin.net> ; <http://www.rempart.com> : etc.